


6-2008

Femmes politiques en France : une comparaison des femmes politiques de la France et des Antilles françaises

Sarah F. Stiles

Union College - Schenectady, NY

Follow this and additional works at: <https://digitalworks.union.edu/theses>

 Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#), [Politics and Social Change Commons](#), and the [Women's Studies Commons](#)

Recommended Citation

Stiles, Sarah F., "Femmes politiques en France : une comparaison des femmes politiques de la France et des Antilles françaises" (2008). *Honors Theses*. 1499.

<https://digitalworks.union.edu/theses/1499>

This Open Access is brought to you for free and open access by the Student Work at Union | Digital Works. It has been accepted for inclusion in Honors Theses by an authorized administrator of Union | Digital Works. For more information, please contact digitalworks@union.edu.

Femmes politiques en France :
Une Comparaison des femmes politiques de la France
et des Antilles françaises

by
Sarah Stiles

Submitted in partial fulfillment
of the requirements for
Honors in the Department of Modern Languages, French

UNION COLLEGE

June, 2008

ABSTRACT

Les femmes françaises et antillaises se sont battues interminablement au cours d'une longue histoire des luttes féminines pour qu'elles puissent avoir de l'égalité dans la société et dans la politique. Cette lutte a pris beaucoup de formes selon les cultures des femmes, et une étude sur la situation des femmes révèle que ces différences culturelles aussi bien que les stéréotypes et les vues traditionnelles des femmes, en plus d'une domination des hommes en politique, ont créé ses barrières redoutables pour les femmes qui s'intéressent à s'engager dans la politique. En même temps, il existe une tendance, notamment en France, d'oublier ou de mal comprendre l'histoire, la culture, la société de l'autre, particulièrement les femmes antillaises. Ce malentendu risque d'ignorer l'expérience et la situation distinctes des femmes antillaises et présume que toutes les femmes antillaises sont comme les femmes de la métropole tout simplement parce qu'elles sont toutes femmes. À travers les situations de quatre femmes politiques, Christine Lagarde, Rachida Dati, Lucette Michaux-Chevry et Christiane Taubira, on peut reconsidérer cette lutte féminine, son succès politique, en plus des inégalités et des obstacles. Bien que ces femmes aient une situation un peu exceptionnelle, y compris l'aide des personnalités importantes et un peu de chance pendant leur parcours politique, elles symbolisent les possibilités et les libertés des femmes dans la politique et dans la société. Les femmes comme celles examinées ici peuvent inspirer les autres et créer une voix pour les femmes en politique. De plus, elles contribuent à une appréciation de l'identité des femmes antillaises pour que la société française en gros puisse mieux comprendre les complexités de la situation de la femme politique.

Table of Contents

Introduction.....	4
Chapitre I- Les Femmes en France.....	6
Chapitre II- Les Femmes des Antilles françaises.....	19
Chapitre III- Deux Femmes politiques en France.....	36
- Les Vies politiques de Christiane Lagarde et Rachida Dati	
Chapitre IV- Deux Femmes politiques des Antilles françaises.....	47
- Les Vies politiques de Lucette Michaux-Chevry et Christiane Taubira	
Conclusion.....	57
Bibliographie.....	61

Introduction

Les femmes françaises et antillaises se sont battues interminablement pendant une longue histoire des luttes féminines pour qu'elles puissent avoir de l'égalité dans la société et dans la politique. Cette lutte a pris beaucoup d'images pour chaque culture des femmes, quelques images sont similaires pendant que la plupart des images soient distinctes à cette société. Par exemple, la lutte du suffrage s'est battue et a été gagnée dans les deux sociétés. Cependant, les mouvements pour les droits des femmes ont commencé aux époques différentes dans les deux cultures à cause d'histoires divergentes. L'histoire est un facteur essentiel dans la compréhension des situations et des différences des femmes politiques dans les deux sociétés. L'histoire esclavagiste des femmes antillaises a créé une expérience distincte et différente à celle des femmes en France. Cette histoire a retardé les avancements des femmes antillaises pendant que les femmes en France gagnent plus rapidement une acceptation dans la politique. Malheureusement, cette histoire est souvent oubliée ou mal connue, un problème qui pose quelques questions de l'identité des femmes antillaises.

Aujourd'hui, il existe les obstacles similaires dans les deux sociétés des femmes qui empêchent leur succès et leur avancement dans la politique. Une étude sur les deux situations expose que les stéréotypes et les vues traditionnelles des femmes, en plus d'une domination des hommes en politique, ont créé les barrières redoutables pour les femmes. De plus, les histoires des deux sociétés des femmes ont retardé leurs propres avancements dans les politiques. Cependant, il existe aussi une tendance, notamment en France, d'oublier ou de mal comprendre l'histoire, la culture, la société et particulièrement les

femmes antillaises. Ce malentendu risque d'ignorer l'expérience et la situation distincte des femmes antillaises et présume que toutes les femmes antillaises sont comme les femmes de la France et du monde parce qu'elles sont femmes. C'est un problème parce que cette vue diminue l'importance de l'identité et de l'expérience spécifique des femmes antillaises ; elles se sont cachées dans les ombres des autres mouvements féminins. Plus récemment, les femmes antillaises ont essayé de créer une présence mondiale et sociale à travers la littérature et leur participation dans la politique. Si elles sont plus visibles, elles pourront façonner leur propre identité pour que la France et le monde puissent les comprendre.

À travers les situations de quatre femmes politiques, Christine Lagarde, Rachida Dati, Lucette Michaux-Chevry et Christiane Taubira, on peut voir cette lutte et le succès féminins dans la vie politique. Ces quatre femmes se sont lancées dans leur parcours politique et commercial avec une détermination résolue et une idéologie d'aider et de faire avancer leurs sociétés. Cependant, les histoires illustrent des difficultés et des inégalités non plus. Pendant qu'elles montent l'échelle politique et commerciale, il y existait toujours des discriminations et des hommes qui n'ont pas pensé que les femmes peuvent faire de la politique. Les quatre femmes ont ignoré ces vues et elles ont achevé ce qu'elles ont voulu. Bien que ces femmes aient une situation un peu exceptionnelle, y compris l'aide des personnalités importantes et un peu de la chance pendant leur parcours politique, elles symbolisent les possibilités et les libertés des femmes dans la politique et dans la société.

Chapitre I

Les Femmes en France

Les femmes politiques françaises ont eu une véritable lutte pour qu'elles puissent entrer, plus ou moins complètement, dans la vie politique. Cette lutte continue dans la situation en France aujourd'hui ; c'est une situation qui est plus équitable, mais dans laquelle on peut voir encore les inégalités pour les femmes. Cette réalité est un peu contradictoire par rapport à l'image de Marianne, femme puissante et représentative d'une France qui en fait, ne tient pas un tel portrait des femmes (Lenoir, 217). Il faut premièrement pénétrer les barrières qui empêchent les femmes politiques pour qu'on puisse comprendre les façons qui facilitent finalement le succès des femmes dans le monde politique et masculin. Ces obstacles sont basées en quelques problèmes : une histoire et une culture fortes qui ont mis les hommes au centre, une société qui a continué les stéréotypes des femmes, en plus d'un système électoral et les partis politiques qui perpétuent une domination des hommes en politiques. Il reste aussi la question de la motivation des femmes qui sont peut-être intimidées par ce monde typiquement masculin ou qui sont trop passives. Les femmes doivent en quelque part, sacrifier une partie de la vie familiale et faire face aux critiques, plus rigoureux que celles disent des hommes.

Une Histoire des femmes françaises

Depuis l'existence d'un état français, une loi naturelle, basée sur la différence biologique des femmes et des hommes, a gouverné les pensées de la société par rapport aux places propres des deux genres (Lenoir, 221). Dans le système monarchique, les femmes ont été empêchées d'être chef d'état, une émotion qui a continué la dominance

masculine après la Révolution française. Les philosophes de l' « Enlightenment » ont perpétué également cette exclusion des femmes. Ils ont dit qu'elles étaient trop faibles, n'étant pas complètement adultes, donc la société les a du protégé contre le monde politique (221). Toutefois, quelques femmes, celles qui ont été propriétaire de terres, ont eu le droit de vote entre 1787-1789. Les femmes se sont battues aussi ardemment que les hommes pour l'indépendance pendant la Révolution ; elles étaient également soldats de la garde nationale. Malgré cela, la première déclaration de la République française en 1789, n'inclurait que les hommes comme citoyens, elle a exclu intrinsèquement les femmes.

Il semble que le commencement du mouvement féministe est formé dans cette époque-la ; les femmes de la Révolution incarnent cette lutte des femmes (Adler, 15). Après leur exclusion, c'était les femmes qui ont organisé et qui ont formé les grèves le 5 Octobre 1789 contre le pouvoir des hommes. « Combattantes de la Révolution, mais pas citoyennes de la République ; » Adler demande, « à quoi servirait une Révolution qui ne libérait que la moitié du genre humain ? » (16). Elles ont assemblé les clubs qui « interviendront dans les tribunes ouvertes au public » et qui ont demandé l'égalité sous la constitution (16). En plus, elles ont créé les émeutes en 1795, qui ont agité les policiers. Un narration a dit « c'est principalement les femmes que l'on agite, lesquelles faisant toute leur frénésie dans l'esprit des hommes, les échauffent par leurs propos séditieux et exitent la plus violente effervescence » (qtd. dans Adler, 16).

Par conséquent, un contrecoup de l'activité agressive des femmes a émergé. Cette peur post-révolutionnaire a perçu les femmes comme indisciplinées ; leur action contre les rôles traditionnelles a provoqué une anxiété dans la société (Ramsey, 18). Enflammée par les organisations des femmes, la Convention de la République a interdit

les clubs et la congrégation des femmes qui compose plus de cinq femmes, deux symboles de la liberté pour les femmes (18). Ces actions indépendantes ont été considérées dangereuses, particulièrement quand elles concernent une autorité et un droit politique (18). De plus, les femmes ont été associées avec le passé et les traditions religieuses, tenant une image concrète (Goyet, 54). La fondation de la nouvelle République embrassait une « universalisme » des citoyens qui n'a inclus que les hommes. Une croyance que les femmes n'ont pas incarné l'idée d'un esprit abstrait parce qu'elles étaient irrationnelles, n'ayant pas de morales, a laissé les hommes opprimer les femmes (Opello, 18). Ils représentaient une image abstraite et individualiste qui tenait l'idée de l'universalisme, pendant que les femmes soient trop attachées à tout ce qui enchaînerait les idéales de la liberté. « Cet attachement serait lourd de menaces s'il venait à s'exprimer politiquement » (Goyet, 54). Pendant cette époque, Olympe de Gouges forma ses principales et la base d'un mouvement féminin ; elle a créé sa « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1790. Elle a critiqué cette exclusion des femmes en disant que, « la femme a le droit de monter à l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune » (qtd. dans Adler, 17). Malheureusement, elle sera guillotinée pour ses pensées progressives. Il y avait quelques hommes de la même pensée, comme Condorcet, qui ont proposé et soutenu l'égalité des femmes. Eliminer les femmes « relève pour lui d'une attitude intellectuellement injustifiée et moralement injustifiable » (Adler, 17).

À la suite de la mort et de la violence contre les femmes, les révolutionnaires « optèrent pour une Constitution soumise au suffrage universel masculin » en 1793 (Adler, 16). De cette façon, elles ont du sacrifier leurs espoirs « pour sauvegarder les

acquis de la Révolution et se préserver de tout retour en arrière » (Goyet, 54). Les femmes tiendraient l'espoir qu' « un jour viendra » qui ouvrirait les possibilités pour les femmes (54). Donc, c'était une manque de l'égalité qui a créé leur obéissance et passivité, ce n'était pas un résultat d'une acquiescence volontaire des femmes (Adler, 17). Pendant le siècle suivant, l'état d'esprit des femmes a été opprimé ; « des décennies de silence suivront » (Adler, 17). En conséquence, l'idée de cette infériorité féminine a été gravée dans l'esprit de la société française, qui a mis l'homme dans la place du chef de la famille et de la société (Lenoir, 221). Michelle Perrot admet que l'universalisme est « in fact... a fig leaf that merely covers over the masculinity that has served to exclude women from the government of the polity » (qtd. dans Scott, 52). Scott ajoute tant que la dominance des hommes dans le monde politique « was not an accident of history but the result of the fact that universalism and masculinity were taken to be synonymous » (52).

Contraire aux femmes américaines ou bien britanniques, Lenoir conteste que les femmes françaises ne se sont pas organisées pendant le 19^{ème} siècle. Le sentiment militaire aux Etats-Unis « was almost non-existent in France » (Lenoir, 225). Elle pose la question si cette sédentarité vient d'une déclaration qui a prohibé « women's clubs and societies... » (225). Décidément, elle l'attribue au refus des femmes intellectuelles et connues, qui n'ont pas voulu de l'entrée dans un débat du droit politique. Ces « superior women » soutenaient le fait « that is was 'right to exclude women...nothing is more contrary to their natural nature than anything which places them in a position of rivalry with men' » (Germaine de Stael qtd. dans Lenoir, 226). Une raison perceptible de ses pensées était celle de l'emphase sur « l'universalisme » et « le caractère abstrait du citoyen, » deux idées essentielles de la base de la République française. Non seulement

étaient certaines femmes attachées à l'universalisme et n'ont pas voulu de mettre leur « nature féminine » avant leur citoyenneté, elles étaient en bas de la société ; « considérées comme attachées par [leurs] corps...elle[s] n'[étaient] pas indépendante » (Goyet, 61).

Malgré aux femmes opposées, il y en avait d'autres qui ont été toujours agressives, dirigeaient un mouvement féministe contre le pouvoir misogyne. Une deuxième révolution féminine est formée en 1848 ; un esprit de résistance est émergé dans quelques cercles, pour qui « le sexe féminin devient supérieur au sexe masculin » (Adler, 18). Elle ajoute aussi que « dans quelques articles de penseurs révolutionnaires, la femme—mythifiée ou pas—incarne l'avenir de [la] société » (18). Malheureusement, ces pensées ne pénètrent que les petits groupes ; cependant, l'esprit de ces idées a inspiré des femmes (19). Un journal féministe a été engendré par Claire Demar, Pauline Roland et Jeanne Deroin, pour que les femmes puissent publier leurs requêtes. Elles étaient progressive pour ce jour-la, demandant l'indépendance et l'égalité économique, la liberté « réelle, » une salaire égale à celle d'un homme et une éducation gratuite (19). Une image des femmes « moins assujettie, » Eugénie Niboyet a incarné ces idées en disant que « les femmes, énonce-t-elle, doivent obtenir leur émancipation...[elles] n'ont plus à acquérir leur liberté, mais à l'exercer » (qtd. dans Adler 20). Pareillement, à travers ses œuvres, l'écrivaine George Sand, symbolisait « l'indépendance économique et amoureuse, la parole autonome maniée comme une arme de libération » (qtd. dans Adler 21). Une femme essentielle du mouvement féminin, Sand « naîtra une philosophie politique sur la place de la femme dans la société » (22). Ensuite, ce mouvement a entrepris une révolution féministe qui a agité la société entre le 23 février et le 25 avril 1848. Ces

événements ont été perçus comme un « coup d'état » et enfin l'Assemblée National a réprimé le mouvement. Les femmes les plus actives, Jean Deroin et Désirée Gay, ont été arrêtées en 1850. Au fin de mouvement, « les femmes n'ont plus les moyens de s'exprimer, le droit de pétitionner leur ayant été refusé à une écrasante majorité, dans l'hilarité générale ; » il n'y avait que sept hommes qui les ont soutenu (Adler, 38).

De ce mouvement féministe, le suffragisme, « un mouvement réformiste entaché d'idées réactionnaires, » est émergé (Adler, 102). Les femmes ont lutté pour leur suffrage sous le désir d'un vote qui les permet d'influencer et de protéger la famille et les enfants ; « faire de la politique, oui, mais uniquement pour défendre la famille, la patrie » (102). Il y en avait d'autres d'un avis plus agressif, d'un mouvement pour l'égalité politique, à travers lequel, les femmes ne doivent être que mères et épouses (Goyet, 120). À travers les lettres, les affiches, les journaux et particulièrement, les manifestations, la voix des « femmes militantes » a été propagée (120). Un féminisme visible a formé lentement après la Première Guerre mondiale. Les femmes qui participaient à des organisations comme « les associations féminines catholiques et les organisations syndicales, socialistes et ouvrières » ont créé ce mouvement qui considérait « le féminisme comme un combat individualiste de second plan » (120). En travaillant ensemble, elles ont augmenté leur pouvoir, créant un mouvement unifié ; elles ont réalisé qu'une lutte divisée et individualiste ne marcherait pas. Ensemble, elles se sont battues pour leur suffrage contre le « internalized masculinity » des partis politiques qui craignaient que le vote féminin change le foyer de la politique et souligne des questions féminines (Ramsey, 119). Les représentants, qui ont basé leur carrière politique sur les croyances masculines, étaient appréhensifs de confier leur succès politique dans un vote féminin, qu'ils ont

perçu comme instable et arbitraire (Lenoir, 229). Une nouvelle présence électorale influencerait les résultats de la prochaine élection. Ils n'ont pas connu les habitudes du vote des femmes. Traditionnellement, ils ont fondé toutes leurs campagnes sur une idéologie masculine ; en conséquent, ils craignaient que les femmes changeraient toute ce qu'ils savent de la politique (229).

Le Suffrage

Il est difficile de dire si les événements et l'indépendance des femmes pendant la Seconde Guerre mondiale ont attribué directement au suffrage des femmes, mais en 1944, les femmes françaises ont finalement accordé le droit de voter et d'être une citoyenne homologue aux hommes (Ramsey, 41). Le général de Gaulle a promis que le nouveau système « must comprise the electoral representation of all our men and all our women » une proposition qui a été adoptée en 1944 par un vote Parlementaire (51 à 16) (Lenoir, 230). Bien qu'il y ait un grand débat avant leur suffrage, il y avait très peu publié sur le droit nouveau des femmes. Similairement, pas beaucoup a changé pour les femmes en politique pendant les décennies suivantes. En 1945, les femmes n'ont constitué que 5.6% des électeurs. Entre 1959 et 1995, le pourcentage des femmes élues aux conseils municipaux n'a augmenté que de 6.5% et au niveau du Sénat, les femmes ont représenté 1.6% en 1959, pendant qu'elles ne soient qu'à 3.1% en 1989 (Goyet, 64). La dominance masculine a gouverné le monde politique ; les femmes ont compris que la réalisation des sièges du pouvoir seraient plus difficile.

Le mouvement féministe n'a pas aidé cette situation non plus. Leur intérêt central c'était d'une libération sexuelle et d'un droit de prendre contrôle de leur corps à travers de la contraception et de l'avortement (Lenoir, 234). Elles ont presque ignoré l'égalité

politique à cause de barrières historiques et sociales qui ont perpétué l'image des femmes domestiques. Lenoir cite aussi que les femmes qui luttèrent pour leur égalité politique ont été divisées profondément à propos de la façon de gagner leur parité (231). Certains des féministes craignaient que les femmes ont du se battre contre l'oppression « de toutes les différences sociales entre les sexes (Chaperon, 66). Cependant, il y en avait d'autres de l'avis que les femmes doivent embrasser leurs différences ; « les qualités maternelles sont des attributs spécifiquement féminins qu'il faut promouvoir » (66).

Féminisme et la progression des femmes en politiques après le suffrage

Jusqu'au début des années 90's, les femmes ne sont pas considérées une force essentielle par les candidats. Cela a changé un peu avec l'élection de François Mitterrand qui a avancé les politiques pour les femmes. Il a nommé Edith Cresson, la première femme à la position de premier ministre mais son succès était bref et elle est partie, considérée malheureusement, comme « a regrettable accident » au lieu d'un chef des femmes (Ramsey, 183). À travers une histoire divisée, on peut voir le rôle fort des conceptions culturelles du genre et les stéréotypes qui persistent. Cet avis retarde l'entrée des femmes en politique et crée une grande difficulté pour les femmes qui essayent d'achever une position de pouvoir. Il y aura toujours plus de critique et d'attention sur les femmes qui devront lutter pour s'assimiler dans la politique.

Les femmes acceptent qu'il y ait une différence entre les femmes et les hommes mais souvent « au détriment aux femmes » (Goyet, 24). Les deux genres ont des qualités différentes, mais les traits féminins sont souvent perdus et manquent de l'importance par rapport aux traits masculins. Pareillement, Opello ajoute que la différence biologique, une idée qui est née pendant le 18eme siècle, a été soulignée pour continuer l'obéissance des

femmes (18). Basée sur la différence innée, les femmes ont été empêchées de participer dans la politique ; elles étaient « irrational » et « had smaller brains » (Opello, 18). Ramsey soutient que cette « différence » provoque les rôles traditionnels, la séparation de sexes et une différence éternelle. C'est une différence dans laquelle l'inégalité des femmes, l'hierarchie des genres et la division des sphères masculines et féminines sont basées (21). Les qualités masculines sont valorisées ; « le masculin incarne souvent l'universel, la totalité...la raison, quand la femme représente la minorité...le particulier » (Goyet, 25).

Cependant, cette idée de la différence biologique est continuée, recherchée et soutenue en France aujourd'hui. Plus récemment, la littérature a examiné la question controversée qui essaye de comprendre, « why men and women cannot be like each other » (Chilcoat, 3). Dans son article, Michelle Chilcoat souligne plusieurs études qui exposent que « one's sex can be scientifically proven to affect one's intellectual capacity ; » elle dit que ce n'est pas un concept nouveau (3). À travers les études, elle illustre que les femmes ne sont pas exclues d'une certaine carrière à cause de « social conditioning or stereotyping. » Au lieu de cela, l'exclusion est un résultat de la différence biologique (3). Pendant que le cerveau d'un homme est « better suited for 'abstract' and 'strategic' thought, » celui d'une femme est mieux pour « detailed tactical thinking » (Chilcoat, 3). Malgré la différence, Ramsey maintient que les femmes transforment souvent cette différence traditionnelle et créent un avantage, à travers laquelle elles peuvent avancer et légitimer elles-mêmes (59). Obliger les femmes d'abandonner leur « distinctive character in exchange for political power » sera injuste (60). Elles désirent une égalité politique dans laquelle elles peuvent apporter leur regard féminin du monde et

leurs idées uniques, au lieu d'une conformité à celles des hommes (60). Les femmes utilisent la différence pour qu'elles puissent promouvoir « a freedom and diversity ; » elles symbolisent une image différente, celle qui peut compléter celle des hommes.

La Loi de la Parité

Bien que les efforts continuels aident l'entrée des femmes en politique, elles n'ont représenté que 5.7% des députés à l'Assemblée National en 1988 et 3.1% du Sénat en 1989. Un system de quotas, qui a essayé d'augmenter la représentation des femmes, n'ont pas arrivé à faire de l'égalité entre les genres (Scott, 51). Plus récemment, le mouvement et le succès de la Parité aident, de plus en plus, l'entrée des femmes au monde politique. Seldziewski soutient que « parity should be a political prerequisite pertaining to the consitutive principles of the regime » comme le suffrage universel (qtd. dans Bereni, 196). Un mouvement partout en Europe et une conférence des « Women in Political Power » ont influencé l'accroissement de cette idée en France (Bereni, 196). Les femmes diverses, qui sont venues d'organisations différentes hors du gouvernement, ont unifié a faire la pression sur les parties politiques et les chefs d'état pour qu'ils puissent assurer leur égalité (196). Le mouvement de la parité demande l'égalité politique dans la constitution et la représentation égale des femmes dans le gouvernement. Dirigeant les positions aussi puissantes que les hommes, les féministes ont espéré d'éliminer les « stereotypes and blockages » par illustrant que les femmes peuvent être des candidates compétitives (Scott, 52).

Le sens intrinsèque de la Parité est un peu contradictoire. Elle réalise l'idée de l'universalisme en France pour que les femmes puissent entrer dans cette égalité. Cependant, elle souligne aussi une différence entre les deux sexes et « the inextricability

of sexual difference in politics » (Scott, 9). Les femmes ont espéré que l'égalité politique créerait « a more perfect vision of French universalism ; » de cette façon, elles ont pu gagner le soutien des parties politiques (8). Néanmoins, en proposant une égalité légale, la situation adresse les différences entre les deux genres, ainsi, menaçant l'idée de l'universalisme qui emphase la similitude des citoyens (9). Créer une différence distincte, les critiques de la Parité veulent dire que l'idée soutient un mouvement en arrière. Bien que l'idée de la Parité soit discutée à la fin des années 80, elle est vraiment enflammée vers 1993, quand une déclaration a été annoncée, qui a proclamé une parité, 50%/50%, politique entre les femmes et les hommes (Mossuz-Lavau, 2). Quelques organisations et partis politiques, notamment la gauche, ont apporté leur soutien de cette idée de la Parité.

En 1998, après quelques années de discuter et d'attendre, le président, Jacques Chirac, et son gouvernement, ont pris la parole de la parité et ont déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes. Finalement le Sénat a établi les régulations pour les partis et a signé le loi le 6 Juin 2000. Chaque partie doit présenter autant de représentatifs(ives) masculins que féminines. La loi de la Parité, « does not constitute a fundamental right based on gender distinctions nor does it change the foundation of the 'principle of universal suffrage' » (Lenoir, 244). De cette façon, Lenoir se disputerait de ce que cette idée ne menace pas l'idée de l'universalisme ou la base de la République Française (244). Au lieu de cela, la Parité n'agit qu'à créer « the effectiveness of the principle of equality » par confronter les problèmes à travers un façon concrète (Lenoir, 245). La responsabilité, de l'implémentation est donnée aux partis politiques. Heureusement, après la création de cette loi, les élections de 2001 a montré que les partis n'auraient pas de grandes difficultés à recruter des candidates féminines. Cependant, la loi ne s'applique

pas ni dans les villes plus petites que 3,500 personnes, ni dans les élections du maire qui va exclure les femmes des positions essentielles (Bird, 5). Lenoir note que dans les années suivantes, il y aura une possibilité que les partis politiques vont faire pression sur la loi pour que les règles rigides soient limitées. La Parité n'est pas la solution complète, mais un moyen de discuter et de prendre l'avance pour l'amélioration de la situation des femmes dans la société et le politique (Lenoir, 246).

Les Femmes aujourd'hui

En France aujourd'hui, la situation n'est pas complètement idéale pour les femmes, bien qu'elles soient également représentées au niveau régional et presque autant que le niveau municipal. Il y reste les vues traditionnelles des femmes et de la figure masculine et puissante. Malgré des avancements de la parité, il y existe aussi des obstacles aujourd'hui qui perpétuent l'absence des femmes en politiques. La décision et l'ambition des femmes de devenir une candidate, présentent une barrière formidable (Bird, 13). À travers quelques études des candidat(e)s, masculins et féminines, Bird a trouvé une différence entre leur décision ; les femmes ont hésité plus fréquemment que les hommes (13). Elles découvrent une peur constante, « a fear of not being good enough » (Ramsey, 119). Dans ses entrevues avec les femmes élues, Mariette Sineau expose cette tendance ; une femme a dit, « I always thought there was someone else more capable than I was » (qtd. dans Ramsey, 119). Sineau remarque aussi que les femmes essayent d'assimiler dans ce monde typiquement masculin ; elles internalisent « images of themselves constructed by men » (qtd. dans Ramsey, 115). Cependant, Allwood et Wadia maintiennent qu'à cause des différences biologiques, les femmes ne sont pas « integrated into the masculin structure » (130). Au lieu de cela, elles occupent une sphère différente

de la société et de la politique (130). Souvent, les femmes entrent à travers leurs connexions familiales. Toutefois, pour les femmes qui n'en ont pas, la décision est beaucoup plus difficile et intimidante (Ramsey, 88).

Le système électoral et gouvernemental n'aide pas non plus avec le succès et le confort des femmes. Le Sénat avec ses bastions masculins, crée une barrière vraiment redoutable pour les femmes qui protège les représentants masculins pendant des termes trop longs. Malgré la loi de la parité, les partis politiques ne soutiennent pas toujours les femmes. Une députée a exprimé que « the party system is the most misogynist, the most allergic to women » (qtd. dans Ramsey, 94). Considérées comme étrangères, les femmes sont souvent exclues des positions proéminentes (93). Le problème des médias est toujours un grand obstacle pour les femmes. Une femme doit présenter une image assez féminine mais aussi celle qui est puissante et confiante (104). Les femmes qui ne présentent pas une image parfaite sont perçues comme « déviantes » (104). Les candidates qui sont assertives ou agressives sont identifiées automatiquement comme « bitchy » (Ramsey, 105). Si on est féminine, on est faible et on manque les qualités d'un chef, mais si on est agressive et forte, on est froide et déviante (105). Ces idées sont publiées dans les médias et perpétuent les stéréotypes nuisibles.

Les femmes en France ont beaucoup avancé depuis la création de la République française. L'évolution des mouvements féministes et des femmes en politique pendant l'histoire en France, a indiqué que les femmes ont accompli beaucoup et que ce succès va les aider dans l'avenir. Le mouvement féministe a gagné une parité qui va continuer et assimiler les femmes dans un monde masculin. Mais, il est clair que les femmes doivent persister dans leur lutte pour l'égalité dans les politiques et la société française.

Chapitre II

Les Femmes des Antilles françaises

Si la situation en France pour les femmes a été difficile, les femmes martiniquaises, guadeloupéennes et guyanaises ont commencé plus tard cette lutte contre au moins de deux discriminations fortes qui les oppriment. Les distinctions racistes et sexistes les suivent toujours, créant une identité complexe et contradictoire. Bien qu'elles soient des citoyennes de la France par la loi, leur histoire et l'expérience féminine, en plus de leur société et culture aujourd'hui, sont extrêmement différentes à celles des femmes en France. Mohammed note que plus récemment, « the Caribbean appears more as a political space rather than a geographical entity ; » la France et le monde ne reconnaissent toujours que les Antilles ont leur propre culture et histoire concrètes (10). L'histoire esclavagiste joue un rôle énormément important dans leur identité particulière et leur situation culturellement subordonnée par rapport aux hommes et à la France (Browne, 180). Ce rapport colonial et oppressif avec la France a introduit des idéologies patriarcales et européennes qui persistent aujourd'hui et perpétuent des difficultés pour les femmes. La combinaison des valeurs sociales européennes et la réalité dans laquelle les femmes doivent lutter contre la dominance masculine et la dominance de la France, crée une situation écrasante pour les femmes. Elles doivent être toujours fortes pour qu'elles puissent travailler et luttent pour leur indépendance, émotionnelle et financière.

Une Histoire des femmes antillaises

Avant qu'on puisse saisir la situation des femmes en politique et dans la société, on doit comprendre l'histoire et les rapports entre la femme et l'homme. Paravisini-

Gerbert soutient qu'une compréhension des femmes antillaises doivent être à l'origine d'un « true knowledge of historical and material conditions responsible for women's choices and strategies in the region » (3). Mohammed insiste que la discussion des femmes antillaises et le « féminisme » comme une expression de l'égalité, « must itself be historically located » (9). Ces rapports et identités ont été créés et manipulés par la vie opprimant sur les plantations (Browne, 178). Dans l'explication et la représentation des femmes antillaises, Condé souligne l'importance de l'histoire esclavagiste et colonialiste qu'elle tient toujours comme un point de référence (cité dans Shelton, 717). Elle critique le pouvoir traditionnel, qui vient des rapports blanc/noir, maître/esclave et masculin/féminin, tous qui gouvernent l'image de genre aujourd'hui (Condé cité dans Shelton, 717). La création d'identité masculine et féminine est formée par l'histoire et la culture (Mohammed, 23). Elle illustre que toute l'histoire des antillaises représente une condition dépendante « that constitutes a heavy legacy especially when one knows that the system of production and the power relations in the Antilles have not changed in spite of the evolution of political status » (qtd. dans Shelton, 717). Dans son article, Davies indique que la question de l'identité des femmes antillaises inclut la relation du genre dans la société, en plus d'une considération de l'héritage et l'histoire (60). Elle dit que « cultural politics have to be worked out along with sexual politics » fondées sur des siècles de soumission à la France (61).

De façon pareille, Browne reconnaît l'importance de l'histoire à travers les rapports entre les femmes et les hommes et les situations économiques et politiques aujourd'hui (Browne, 179). Elle attribue les différences spécifiquement à l'orientation économique de l'époque des plantations jusqu'à aujourd'hui qui diffère pour les femmes

et les hommes. Elle a perçu que les deux genres ont occupé deux vies complètement différentes qui est apparente aujourd'hui dans une société où les femmes et les hommes passent la plupart de leur vie éloignée de l'autre genre (190). Cependant, son analyse perpétue quelques des stéréotypes nuisibles et illustre qu'il y reste les pensées ignorantes qui manquent d'une compréhension de la vraie situation, entre les DOM's et la France et entre les femmes et les hommes dans les sociétés antillaises. Paravisini-Gerbert indique cette tendance qui est apparente en beaucoup de la littérature sur les femmes antillaises. Une dépendance sur les théories européennes est à l'origine de leur interprétation ; cette littérature reconnaît la différence des femmes antillaises comme un « backwardness » (Paravisini-Gerbert, 4). La logique « externe » sur laquelle des auteurs basent leur regard féminin, crée une opinion erronée (4).

Une telle analyse prolonger aussi les obstacles de l'entrée des femmes antillaises en politique, qui crée un cycle vicieux. Les femmes sont associées avec l'image des stéréotypes qui empêchent leur entrée dans la politique. En conséquence, elles n'ont pas souvent l'opportunité de l'entrée en politique pour qu'elles puissent montrer que les stéréotypes sont faux et illustrer leurs vraies images. L'évaluation de la réalité antillaise d'un point de vue étranger « comes dangerously close to continued colonization » (Paravisini-Gerbert, 4). Au lieu de cela, elle dit qu'un auteur doit baser leurs études sur une compréhension profonde de la société et de l'histoire. Cette analyse suppose aussi que toutes les femmes antillaises ont les mêmes caractéristiques et vivent de la même façon. Un tel avis est *très* nocif et ignorant parce que les femmes de chaque pays du monde sont différentes, sans parler des femmes qui habitent aux DOM's différentes, chacune avec leurs propres histoires et sociétés. En tout cas, ces évolutions sociales et

historiques peuvent expliquer les différences extrêmes entre les expériences et la situation contemporaines des femmes en France et celles des femmes antillaises.

Après le choc de venir d'une vie en Afrique et d'être forcés violemment dans une vie d'esclavage, les « Africains » ont perdu toute leur histoire et identité. Ces réalités historiques ont influencé la situation des femmes et les rapports avec les hommes aujourd'hui. Browne dit que l'esclavage soit « gender blind » parce que les femmes ont travaillé à côté des hommes (179). Cependant, elle dit, il existait une hiérarchie de travail dans laquelle les hommes ont dirigé les positions puissantes comme un « slave driver, » pendant que les femmes comprennent des « field gangs » faisant le travail le plus dur (179). Aussi souvent, les femmes se sont trouvées dans la « grande maison » remplissant des rôles typiquement féminins, tels que ceux de « midwife, nursemaid, laundress, cook, housekeeper, dressmaker... » (179). Browne dit que les femmes ont pu achever une sorte d'indépendance dans les « grandes maisons » grâce à leur connexions sexuelles avec le maître, à travers lesquels elles ont trouvé une avantage (180). Elles ont achevé de la liberté et de la mobilité sociale pour ses enfants (180). Cependant, cette avantage n'est pas venue sans un prix ; les femmes ont été violées, mal traitées et étouffées dans une vie de l'oppression et de la violence (Paravisini-Gerbert, 5). Finalement, l'esclavage a été interdit entre 1848 et 1849 en toutes les colonies.

Les Antilles sont restées des colonies jusqu'à 1946, après la Deuxième Guerre mondiale. La loi de 1946, a été vue comme un moyen de terminer les inégalités coloniales, à travers leur admission à la « French family » (Hintjens, 24). Les colonies des Antilles sont devenues les Département d'outre-mer (DOM). La constitution permet que les DOMs peuvent créer législation « to suit the 'particular conditions and

requirements' of the overseas departments, » à travers leur Conseils régionales et générales (26). La peur antillaise de cette époque était que « authorities in Paris would decide to 'abandon' the overseas departments to their fate » (28). Cependant, la cinquième République a changé leur approche. Elle a augmenté le pouvoir du Préfet et le Conseil générale et reconnu la nécessité de l'aide pour qu'elle puisse améliorer les conditions sociales et économiques des DOM's. La réalité aujourd'hui représente la complexité de la situation antillaise ; le débat de la « self-determination » des DOM's émerge de temps en temps, mais le fait c'est que, presque tous les groupes politiques ne veulent pas « full sovereignty without a continuing attachment to France » (Hintjens, 31). Cette paradoxe représente la difficulté de toutes les décisions font par l'état français à propos des Antilles.

Les Identités et le rapport entre les genres

Aux Antilles, les effets du système esclavagiste ont créé une orientation de genre et les rapports familiaux qui étaient différents a ceux de la structure française (Paravisini-Gerbert, 5). Les identités des genres ont formé pendant l'époque esclavagiste sous le contrôle des maîtres européens. La structure des genres et les rapports entre les femmes et les hommes ont été établit par rapport aux hommes blancs, pas entre les deux. Aussi, le grand nombre des hommes européens, qui sont émigrés aux Antilles pendant le 20ème siècle, a créé un déséquilibre entre les genres (5). Cette déstabilisation de genre a développé « patterns of gender relations markedly different from those of the colonial metropolis » (5). Par exemple, Paravisini-Gerbert cite l'expérience de l'abus du maître et l'incapacité des femmes de s'unifier comme quelques différences importantes (6,15). Les rapports sexuels des femmes avec le maître ont créé une rupture formidable entre les

deux genres (Browne, 180). Leur conformité a été considérée comme complicité par les hommes antillais et survivance par les femmes.

La domination européenne et masculine aussi a forcé l'acculturation et l'assimilation historiquement des/aux sociétés antillaises sous la structure des valeurs européennes (Lionnet, 323). Le premier terme, « acculturation, » veut dire le transfert et la domination d'une culture, imposés par une société étrangère ; le suivant, « assimilation, » indique l'action de faire rassembler une société comme le sien (323). De cette façon, ceux qui sont assimilés, se sont perçus comme passifs (325). Browne exprime que les officiels religieux croyaient que la destruction de l'esclavage causerait le chaos dans la société (183). Ils ont essayé d'appliquer un système qui reflète des morales catholiques, ceux d'une famille patriarcale et la pureté des femmes, tous ce qui perpétuent des inégalités des femmes antillaises (183). Elle dit que ces valeurs « européennes » ont imposé un standard de la « respectabilité » (183). À travers cette respectabilité, les femmes ont appris des « manières » européennes ; elles sont devenues « ingénieuses » parce qu'elles ont pu assimiler plus facilement dans la nouvelle société mixée (183). Les femmes ont compris qu'elles doivent avoir l'indépendance et la puissance qui sont venues d'un monde européen (Browne, 179).

Cependant, son argument est un peu faux ; cette idée de la respectabilité européenne n'a pas un vrai sens. Premièrement, la France n'ont pas suivi cette « respectabilité » pendant les siècles de l'esclavage ; elle a brutalisé et violé les esclaves. Les « valeurs européennes » sont vraiment une idéologie pour que la France puisse justifier leur domination en disant qu'elle va les « civiliser » (Lionnet, 325). En France, il y avait plein de femmes et de familles qui n'ont pas satisfait cette image parfaite des

valeurs religieuses. Elle dit que les valeurs européennes ont pénétré la société très vite et a suscité la création d'une structure de l'identité des genres, ce qu'elle appelle « Créole 'reputation' and European 'respectability' » (184). Dire que ces deux idées de la « réputation » et la « respectabilité » dirigent la société, présume que toutes les femmes et tous les hommes représentent les mêmes caractéristiques à cause de leur genre. Cette idée aussi reflète un regard externe de cette société, un regard ignorant qui impose les stéréotypes et les avis dépassés. C'est un regard que Paravisini-Gerbert cite comme un obstacle de l'avancement de la connaissance des réalités aux Antilles.

Browne attribue aussi sa théorie de la respectabilité des femmes à la situation des rapports entre les hommes et les femmes aujourd'hui. Elle trouve que cette époque coloniale a créé la rupture entre les genres et le fait que beaucoup de femmes élèvent leurs enfants sans un mari (182). Elle crée une image des femmes antillaises puissantes et travailleuses qui comprennent « la nécessité de l'indépendance économique » (181). Cependant, Mohammed se dispute que cette région « has inherited a generalized stereotype of women in society as matrifocal or mother centered » (24). De cette façon, les femmes se sont assumées de posséder un pouvoir extrême et une résistance à tous ce qui se passe ; cependant, « matrifocality has not led to greater gender equality (25). Deganais cite particulièrement, que les femmes guadeloupéennes « are a far cry from the mythical 'super woman' ideal » et la société ne tient pas une telle image matriarcale (103). Cette vue de Brown, considère que les femmes sont responsables de l' « émasculatation » et de la marginalité des hommes dans la société ; « woman's power in the home is equated with power in the society at large » (Mohammed, 25). La société reconnaît la différence biologique des femmes mais l'expectation de la sexualité des

femmes et des hommes et de l'identité de genre sont toujours disputées (26). La féminine symbolise encore « virtue, motherhood and being a wife » pendant que l'homme représente le « provider, but [is] allowed indefinite boundaries and privileges because 'he is a man' » (26). Malgré aux différences, Condé soutient qu'il n'y existe pas une haine entre les femmes et les hommes ; « l'homme et la femme ne sont pas en guerre entre eux » (Condé qtd. dans Haigh, 31). De plus, la femme antillaise considère l'homme antillais « comme une victime, au même titre qu'elle, de la société esclavagiste et du pouvoir colonialiste » (Condé qtd. dans Haigh, 31). Cependant, Mohammed suggère qu'il y reste beaucoup de recherche qu'on doit faire pour qu'on puisse établir une image plus compréhensive et exacte de la construction des genres aux Antilles aujourd'hui (26).

La création d'une identité générale pour les peuples et les cultures antillaises est produite une identité des hommes qui est utilisée comme le point de référence. L'africanité est représentée par le mouvement de la négritude, la créolité est l'histoire linguistique et l'antillanité est l'image de la métissage et la complexité (Shelton, 717). Les femmes sont toujours peur de l'invisibilité et du silence, elles veulent contribuer à l'organisation de leur société (717). Souvent, les femmes ne peuvent pas s'associer complètement avec les trois croyances parce que ces identités n'embrassent pas toute l'identité féminine (717). En conséquence, elles risquent de manquer une voix dans les mouvements antillais. Elles se demandent, laquelle avancerait les femmes et inclurait notre propre image ? À cause de l'ignorance des droits des femmes, elles souffrent d'un manque d'identité et d'une oppression double, qui viennent de la puissance masculine et de leur identité internationale (Bergner, 77). L'image typique de l'extérieure des femmes antillaises, celle d'une femme exotique et belle, est identifiée par leur physique, bien

qu'elle soit adroite et intelligente (Maryse Condé, 545). Dans le monde, quand une femme antillaise part en France ou ailleurs, son talent le plus important pour le succès c'est son corps, sa figure (545). Dans les écritures de Franz Fanon, les femmes sont examinées et définies uniquement par leur rapport sexuel aux hommes (Bergner, 76). Le désir féminin est limité, en plus des opportunités et des idéologies qui soutiennent les femmes (76). Le succès de Condé s'est montré dans sa conviction qu'une théorie correcte ne peut pas se situer dans les principes préconçus ; on doit s'échapper du contrôle des valeurs européennes (Shelton, 718).

Le Suffrage

Egalement aux femmes en France, les femmes antillaises ont reçu leur suffrage en 1946, la même année de leur départementalisation, bien que les hommes votent depuis 1870. Dans la première élection à Martinique, 33% des femmes ont voté, cependant, une femme n'a pas été élue au Conseil régional jusqu'au 1983 (Lionnet, 132). Au début, comme en France, les femmes se sont accusées de se situer à droite politiquement à cause de l'importance des droits familiaux mais de plus en plus, les femmes votent vers la gauche (133). En Guadeloupe, Eugénie Eboué a été élue à l'Assemblée Nationale en 1946, durée jusqu'au 1951 et Lucette Michaux-Chevry a créé le Parti guadeloupéen en plus d'être président du Conseil général et la secrétaire d'état de la France pour les payes francophones (132). En 1970, les femmes n'ont représenté que 3% sur 62 officiels politiques dans les Antilles françaises et en 1987, ce chiffre a augmenté à 15% des officiels.

Depuis les années 30's le pourcentage et la productivité des femmes employées étaient formidables mais elles n'ont pas reçu de la compensation égale pour leur travail

(Gautier, 120). Etant en bas de la chaîne économique, l'emploi des femmes a diminué beaucoup pendant les années soixante avec l'écroulement du secteur agricole (120). L'opportunité du travail est augmentée encore une dizaine d'années plus tard dans le secteur public dans lequel les femmes ont fait le travail, notamment au service commerciaux et éducatif. Cependant, les femmes dans les domaines professionnelles ont été subordonnées dans l'hierarchie masculine et elles n'ont pas occupé des positions de contrôle (121). Quelques fois, les femmes descendent l'échelle économique pendant les hommes la montent. Comportant 48% des employé(e)s, cependant, les femmes sont une force considérable aujourd'hui, maintenant le but de l'indépendance économique. Ces changements dans les secteurs économiques et politiques sont venus grâce au mouvement de la libération des femmes.

Le Féminisme

L'histoire du féminisme des femmes antillaises est très longue et complexe mais inconnue et reconnue très peu aujourd'hui (Paravisini-Gerbert, 9). En discutant ce mouvement, on doit identifier « the contradictions which women faced in the post-colonial struggles » (16). Bien que toutes les femmes des Antilles soient *femmes*, il y existait des inégalités et des différences entre les races et les classes des femmes. Une échelle de la race, qui a mis la peau claire en haut et la peau basanée en bas, a appliqué une hiérarchie de toutes les couleurs mixées. Les femmes « black, white, and mulatto...were bound to each other in the [plantation] household not in sisterhood but by their specific and different relations to its master » (Fox-Genovese qtd. dan Paravisini-Gerbert, 15). La complexité de la situation distincte de chaque femme continue aujourd'hui et entoure le féminisme ; quelle situation va être le « norme ? » À la fin de la

19ème siècle, pendant laquelle l'époque des mouvements féministes européens et américains des femmes commençait, les femmes antillaises ont eu des luttes différentes, celles de l'esclavage et de la liberté citoyenne (Mohammed, 16). Cependant, un premier mouvement du féminisme pendant le début de la 20ème siècle, est venu des demandes pour l'égalité du mouvement « anti-colonial » (17). Cette lutte a inclus beaucoup de « liberal feminist discourse » et les femmes ont utilisé ce contexte de l'égalité pour qu'elles puissent avancer leur propre liberté (17).

Après le suffrage, un deuxième mouvement est émergé, celui d'une libération des femmes de toutes les limitations au corps et le droit d'avoir de la régulation de la naissance et de contrôle du corps (Gautier, 133). Les femmes ont lutté pour la conscience et la protection contre la violence domestique. Les mouvements féministes de la base du peuple se sont formés pour avancer les femmes dans l'économie ; elles voudraient plus d'accès au pouvoir, à la terre et aux biens de la société (Paravisini-Gerbert, 14). Elles s'alliaient aux partis politiques qui ont avancé le contrôle des femmes du corps, en plus d'autres choses qui concernaient les femmes (14). Paravisini-Gerbert explique que l'image éclectique du féminisme est à l'origine du fait que le féminisme a embrassé quelques grandes questions profondes au même temps : celles de la classe sociale, de la race, de l'identité antillaise et des genres (17). Elle suggère que la société ouverte des Antilles aujourd'hui, y crée une conscience globale et la gamme des idées des identités du genre à l'intérieure (17). Cependant, Paravisini-Gerbert est aussi circonspecte de la supposition de cet « openness » (6). Elle cautionne qu'attribuer les mouvements féministes antillais aux avancements récents des Etats-Unis et de la France, assume que le féminisme ailleurs a tellement influencé celui aux Antilles et que les femmes antillaises

ont répondu aux soucis d'ailleurs (6). En conséquence, les femmes antillaises et leur mouvement féministe, semblent perdre leur indépendance de penser et leur identité singulière, en plus de leur contrôle et pouvoir de leur propre mouvement ; cette idée les rend inefficace.

Une sorte de mouvement féministe est aussi mené par la littérature antillaise, particulièrement les écrivaines féminines comme Maryse Condé qui dépeignent la situation pénible des femmes antillaises (Shelton, 717). Dans une entrevue, Maryse Condé expose des grands obstacles d'être une écrivaine féminine sur une petite île comme la Guadeloupe. Elle dit, « ...on a small island like Guadeloupe, nobody reads...nobody pay attention to your work...people just know you because they see your face on TV » (Maryse Condé, 547). Elle est reçue avec plus de la reconnaissance ailleurs et en France, toutefois, elle explique que «...they are foreigners, they don't completely understand what you wanted to put in your book...you are never properly understood... » (548). Son exploration de l'identité féminine et antillaise, séparé de celui de ses équivalents masculins, affirme aussi son indépendance et celle d'autres écrivaines, qui essaient de « unravel alone the system of relationships which define Caribbean existence » (Shelton, 717). Bien qu'elles luttent pour les mêmes idéologies que ses équivalents, elles restent toujours hors du système intellectuel dominant comme la plupart des écrivaines féminines antillaises (717). Cette exclusion des femmes est la base de l'écriture de Franz Fanon, qui a souligné et exposé une masculinité, créé par la société, qui dépend sur la manipulation et la renoncement des qualités féminines (Bergner, 76). À travers son œuvre, Peau Noir, Masque Blanc, Fanon décrit le racisme qui n'inclut que les hommes et qui crée une image des femmes faibles et incomplètes.

En conséquence, les mouvements féministes françaises ou ailleurs ne comprennent pas toute l'expérience des femmes antillaises. Il y a très peu de littérature sur la situation des femmes antillaises, sans parler des femmes en politiques. Les féministes les plus connues comme Mariette Sineau, ni discutent ni spécifient les femmes antillaises dans leurs descriptions ou leurs études des femmes dans la société française. Souvent, elles les excluent parce que ce mouvement féministe assume qu'on puisse comprendre l'expérience antillaise et ait de la connexion avec les femmes « through what they share with other women as women » (Paravisini-Gerbert, 3). Elle se moque de cette idée, disant que ça marche « if we only remind our audiences that the differences allow, like political polls, for plus or minus three percentage points » (3). Appliquer ce « deceptive ease about generalizations, » montre l'idéologie erronée de la société et des mouvements féminins antillais (4). Cette idée fausse risque de percevoir le mouvement antillais comme quelque chose tangible et simple. Elle ajoute aussi que l'organisation des races et des classes aux Antilles aujourd'hui peut mieux expliquer la condition féministe antillaise qu'une réponse extérieure (15). La compréhension des femmes doit prendre naissance dans la connaissance des conditions historiques et présentes qui dirigent l'expérience des femmes (4).

Les termes et les définitions, qui décrivent et entourent les mouvements féminins et les genres, sont très importants et dépendent sur la société aujourd'hui qui a été créée par une histoire particulière. En plus, les désirs et les idéologies ont du être différents pour les femmes de chaque niveau sociale et de chaque races diverses ; leurre expérience est distincte et nécessite les mouvements uniques (Mohammed, 9). Généraliser les désirs des femmes, ni considère les réalités de chacune ni répond aux questions de l'identité

diverse du féminisme ; quel regard symbolise le féminisme ? Lequel sera la norme ? Combien doit-on inclure ? Paravisini-Gerbert et Mohammed, trouvent que la définition du « féminisme » est à l'origine des problèmes insaisissables (9 ; 23). Les deux auteurs accentuent une différence entre le terme « mouvement féminin » et celui du « féminisme » (9 ; 23). Le « mouvement féminin » représente un terme impartial du progrès et de l'identité féminine (Paravisini-Gerbert, 9) pendant que l'importation du mot « féminisme, » « brings with it the messages of gender in another culture » (Mohammed, 23).

Le féminisme est un mot spécifique qui a été utilisé pour les mouvements féminins de l'Europe et des Etats-Unis ; un mot qui signifie l'exclusion de tout ce qui ne s'intègre pas à leur ordre social. Par exemple, le mouvement féministe ailleurs regarde le corps d'une femme comme quelque chose symbolique ; la « body-as-metaphor » image est à l'origine des croyances (Paravisini-Gerbert, 6). L'expérience des femmes antillaises, des viols pendant l'esclavage et de leur victimisation, refuse « a mere symbolic construct » de l'existence du corps (6). Les mouvements féministes de la France et du monde ne reconnaissent pas toujours les différences de l'histoire et de l'expérience des femmes antillaises. En conséquence, les femmes sont isolées dans leur propre pays ; elles ont du se battre seul leurs batailles. En plus, l'identité d'une « féministe » et du « féminisme » doivent être toujours expliquer dans un contexte ; on dit « 'I am not a feminist like those...' or 'I am a feminist but I am not one of those man-hating...' » (Mohammed 24). Evelyne Accad suggère qu'au lieu du « féminisme » on utilise le terme « femihumanism, a nonseparatist feminism committed to bringing about a pluralistic society » qui embrasse toutes les expériences féminines et les unifie contre l'oppression

et la dominance (qtd. dans Lionnet, 331). Si on symbolise toutes les identités féministes, on reconnaît et accepte la réalité de la différence féminine, sans empêcher une solution.

Maryse Condé et quelques autres écrivaines antillaises, notamment Simon Schwarz-Bart, essayent aussi de trouver les solutions féminines. D'abord, quand on pose la question de son rapport à propos du féminisme, Condé refuse d'être identifié comme un « féministe » (Pfaff qtd. dans Haigh, 31). Elle a répondu qu' « 'on m'a demandé cela cent fois et je ne sais même pas ce que cela ['féministe'] veut dire exactement, alors je ne pense pas l'être' » (31). Condé, Schwarz-Bart et les autres écrivaines préfèrent de définir leur « appartenance politique en fonction de [leur] engagement dans les groupes indépendantistes et du rôle qu'y jouent les femmes, plutôt qu'en terme de 'féminisme' » (Haigh, 31). Un grand nombre de femmes participent aux projets créoles qui veulent réintégrer leur langue maternelle dans la société. Elles utilisent leur activisme pour entrer dans la politique et avancer leurs positions dans la communauté (31). Il y existe une tendance des écrivaines d'inclure leur mouvement « féminin » spécifique et leur action politique dans « le contexte plus général de son engagement contre l'oppression coloniale et raciale du peuple antillais » (Haigh, 32). Cependant, Haigh reconnaît que bien que nombreuses des femmes antillaises luttent pour leur liberté sous le prétexte anticolonialistes, « le point de départ de cet engagement est presque plus ou moins féministe » (33). Au lieu de la littérature qui expose un féminisme militant et qui parle « 'de l'oppression de la femme' de l'extérieure » comme celle d'ailleurs, considérée « trop occidentaux » par Condé, les écrivaines antillaises veulent représenter une littérature du point de vue d'une femme (33). Elles préfèrent un style de l'écriture « qui consiste à 'contribuer à l'élévation d'une voix féminine' (Taleb-Khyar qtd. dans Haigh,

33), à décrire ce que la vie quotidienne d'une femme a d'ordinaire à partir d'un point de vue féminin et à concentrer son attention sur...sa capacité à résister à l'oppression en employant des moyens qui ne sont pas habituellement reconnus par les discours féministes occidentaux (Haigh, 33).

La loi de la Parité

Heureusement, la parité a aidé beaucoup les femmes politiques antillaises mais la lutte n'est pas finie pour qu'elles puissent gagner l'égalité physiquement et idéologiquement par rapport aux hommes. Il y a de la parité des conseiller(ère)s dans tous les Conseils régionales et générales aux Antilles aujourd'hui. Par exemple, en Martinique, il y a vingt conseillères et vingt-et-un conseillers au niveau régional, en Guadeloupe les deux représentent vingt conseiller(ère)s. Dans le passé, il y avait quelques femmes présidente du Conseil régional, notamment Madame Lucette Michaux-Chevry, la première en Guadeloupe, mais aujourd'hui il n'y a aucune femme à ce niveau aux Antilles. Les lois qui ont été créées en France n'ont pas les mêmes effets ailleurs et ne considèrent pas toujours les situations différentes des sociétés et des histoires antillaises. Particulièrement dans le cas du débat de la parité, Ducoulombier se dispute que la discussion qui entoure cette loi, ignore souvent les différences de la race, de la situation distincte des sociétés antillaises et leurs identités (80). Ne faire que la parité du genre dans la loi, oublie les autres discriminations comme celle de la race et peut « render the legitimacy of the demands for further socio-cultural changes very difficult » (83). Cette loi risque de perpétuer l'exclusion des femmes défavorisées et des groupes ethniques de la politique (85).

Cependant, Ducoulombier note aussi que le débat de la parité est ouvert, un peu, la discussion des autres demandes sociales, comme l'égalité raciale et « identity-based politics » (80). Un auteur, Helena Hirata, cité par Ducoulombier, a contribué à l'idée de la « *mixité* » au lieu de la « parité, » qui peut inclure toutes les différences socioculturelles (80). Cette idée intégrait et mixerait tous les groupes sans des régulations des quotas pour les groupes spécifiques ; elle va instiguer une « equality in plurality » (80). Ducoulombier cite que bien qu'il existe quelques inégalités dans le système de la parité, la loi est intégrale dans la discussion de la race (81). Elle va nécessiter que les femmes en France considèrent la race comme un problème immédiat et s'occupent de la politique basé sur les identités diverses. Le manque de recherche et les idées fausses basées sur une absence de la connaissance des femmes antillaises, illustrent qu'elles doivent lutter encore pour qu'elles puissent créer leur propre identité et puis l'exposent à la France et au monde. Ça me semble que cette lutte ne va venir que de la société intérieure ; leur mouvement dans les politiques, bien qu'il soit lent, et la littérature des écrivaines vont accroître la voix des femmes.

Chapitre III

L'Expérience de deux femmes politiques en France

Lucile Schmid a dit qu' « il faut faire de la place aux femmes. » (10). Les femmes qui entrent dans la politique en France et ailleurs ajoutent à cette fondation des femmes qui préparent le terrain pour d'autres femmes qui s'intéressent à une carrière en politique. Si plus des femmes entrent dans le monde politique, elles peuvent représenter elles-mêmes et encouragent les autres femmes. Christine Lagarde et Rachida Dati, sont entrées cette lutte féminine pour obtenir des positions politiques en France. Ces deux femmes, qui sont venues des milieux très différentes, ont été confrontées des difficultés similaires tout à cause de leur sexe dans un monde masculin. Cependant elles ont réussi avec l'aide d'une détermination personnelle et une situation qui a facilité leur ascension politique. En plus, ces deux femmes reconnaissent la situation des femmes et l'importance de les encourager pour qu'elles puissent créer une présence dans la politique et dans la société.

Née en 1957 à Paris, Christine Lagarde a eu toujours une résolution puissante en ce qui concerne l'action intellectuelle et le succès (Raulin, 41). À dix-sept ans, elle s'est inscrite à une université américaine, le Holton-Arms School, qui se trouve à Bethesda, Maryland. Heureusement, elle a été recrutée comme l'assistante parlementaire au député du Maine et elle a appris très bien l'anglais. Cette expérience a aidé avec la facilitation de son entrée au bureau du droit aux Etats-Unis. Elle s'intéresse toujours avec les droits sociaux. Depuis son enfance, après la disparition de son père, elle a voulu d'être avocate donc elle a fait une demande aux firmes aux Etats-Unis. Elle a posé sa candidature en 1981 à beaucoup de bureaux, mais elle a choisit finalement Baker & Mckenzie parce que les autres ont discriminé contre sa féminité. Un bureau lui a dit qu'elle « ne deviendrait

jamais avocate parce qu'[elle] était une femme, » elle connaît les difficultés et les stéréotypes du monde masculin politique (Ramon, 12). Après son entrée au cabinet américain, elle a commencé le travail à Chicago. Notamment, elle s'intéresse au droit social, ce qui peut aider et avancer l'égalité dans la société (Salomon, 8). Une amie a remarqué de son aisance, en disant que, « tout ce qui arrive semble évident...elle a une puissance de travail et une lucidité professionnelle étonnantes » (8). La situation à Baker & McKenzie a déroulé facilement et elle s'est trouvée sur un parcours du succès.

Son histoire est un peu rare parce que Lagarde a eu tellement de succès, en devenant la première femme au comité exécutif de son bureau en 1995. En 1999, elle est aussi devenue la première présidente féminine de Baker & McKenzie, une position puissante, dans laquelle elle a trouvé un juste milieu entre sa vie du travail et celle de sa famille (Raulin, 41). Cet article parle de sa capacité de travailler et de trouver le temps avec ses enfants ; cependant, cette information n'est pas importante à son succès politique et on ne parle pas de ça par rapport à un homme. Récemment, en 2005, elle a été nommée la ministre déléguée de commerce extérieur, la première femme dans cette position influente en France. Nicolas Sarkozy, en exécutant son promis de nommer des femmes au cabinet, l'a choisie au lieu de huit autres candidates. Malgré son succès, il y existait du sexisme par quelques-uns dans le gouvernement. Par exemple, un délégué dit qu', « elle est très bien élevée...mais elle n'a aucune compétence propre » (de Gasquet, 9). Cependant, Lagarde a prouvé qu'elle peut être un pouvoir efficace ; depuis son entrée au gouvernement, elle a diminué la dette du pays par un pourcentage.

Lagarde symbolise une image qui peut gagner tout ce qu'elle veut et une image de la puissance pour les femmes de la France ; elle tient du travail dur en plus d'une famille.

La famille pour elle est très importante ; elle retourne chez elle chaque week-end pour qu'elle puisse passer le temps avec ses enfants et son mari (Raulin, 40). Elle a été respectée par tous ses collègues de travail et elle est renommée pour sa modestie (Mahrane, 1). L'usage de cette adjectif, « modeste, » est intéressant parce qu'on l'utilise souvent dans la description d'un homme politique. On associe la modestie avec un trait du pouvoir, de la masculinité, du respect et d'héroïsme masculin. Par conséquent, l'usage de ce mot à propos d'une femme est une étape important de l'avancement des femmes. Lagarde représente une détermination remarquable, nécessaire pour toutes les femmes qui entrent dans la concurrence du monde des affaires et de la politique. Cette détermination donne le soutien pour qu'elle puisse prendre de l'avance sur un chemin inconnu (Salomon, 8). En conséquence, elle a été nommée numéro trente parmi les femmes les plus puissantes du monde par *Forbes Magazine* et une des femmes les plus puissantes en Europe par le *Wall Street Journal*. Elle était aussi la championne de France de la natation synchronisée et trouve toujours le temps pour faire n'importe quoi physiquement.

Pendant qu'elle travaille dur, elle passe presque tous « les week-ends bottes-jardin-confiture en Normandie » chez elle (Raulin, 40). L'auteur note qu'elle joue avec ses deux enfants et donne le temps au son mari. On ne souligne jamais qu'un homme d'affaires « donne le temps à sa marie. » Ce langage crée un standard double aux femmes ; elle doit illustrer qu'elle peut être une mère et une épouse parfaite en plus d'une femme d'affaires puissante et redoutable. Une concentration sur ce genre d'information, risque aussi de perpétuer les stéréotypes des femmes qui les perçoivent et les décrivent dans les rôles domestiques. Dans sa vie et son travail lucratif, elle a eu de la chance. Elle

peut voyager n'importe quand entre les pays étrangers, et arrive chez elle pour un week-end avec sa famille. C'est une situation dont seulement quelques-unes peuvent se vanter. Par conséquent, on peut voir la connexion de la classe sociale et de la capacité du succès d'une femme. Bien que les femmes soient plus défavorisées par rapport au système commercial et politique, celles qui ont les moyens avantageux, comme la richesse ou les rapports influents, vont avoir un parcours plus aisé et vont être assimilés plus facilement.

La situation des femmes qui voudraient d'accès à ce monde de pouvoir intéresse beaucoup Lagarde. Elle veut représenter que chaque femme peut achever les mêmes rêves si elle travaille avec une résolution. L'égalité entre les femmes et les hommes est très importante pour elle ; à travers ses désirs de créer des opportunités équivalentes, elle aide les autres femmes. Comme présidente du bureau du droit, elle a toujours encouragé et facilité l'entrée des femmes, en disant que le bureau doit être ouverte et tolérante en ce qui concerne la diversité que représente la société. Elle nécessite que les femmes doivent être incluses dans ce bureau ; elle maintient que les femmes vont s'inscrire au monde commercial et politique, malgré aux obstacles (« Profiles in Success, » 1). Bien qu'elle ne se sente pas discriminée dans sa position comme ministre, elle veut toujours soutenir les femmes. C'est un modèle très actif dans le monde ; elle donne les discours sur ses difficultés comme femme dans sa vie. En 2005, elle a parlé à une conférence des femmes sur les problèmes qui affectent les femmes d'affaires (1). Elle a exposé notamment, les « gender stereotypes...the availability of mentors...and, ultimately, how women can more effectively partner with men in business » (1). Elle peut distribuer son expérience et sa connaissance pour que plusieurs femmes puissent apprendre et réussir de la même façon.

Pareillement, Rachida Dati a gagné tellement de succès dans son travail et dans la politique, malgré aux obstacles des stéréotypes des femmes et de la majorité masculine à ce niveau. En plus, elle est une femme, née des parents maghrébins, qui sont venus de Maroc et d'Oran, un autre handicap dans une société qui n'accepte pas toujours les minorités. Elle est la deuxième enfant d'une famille de douze, elle n'a pas un milieu favorisé. Cependant, elle a eu toujours une « ambition forcenée ; » quand elle avait 14 ans, elle a vendu des produits de beauté de porte-à-porte pour gagner de l'argent (Pasteur, 14). Elle a demandé aussi à son père si elle a pu aller aux Etats-Unis pour un stage. Bien que son père dise « non, » sa détermination obstinée est cultivée de ses embûches (14). Elle a été élevée à Chalon-sur-Saone, qui « n'a rien d'une 'cité,' » ou se trouve beaucoup des maghrébins et des immigrés (Pasteur, 14). Elle a fait ses études premièrement, à l'Institut supérieur des affaires, pendant lesquelles elle a accepté une demande accidentelle de mariage, pendant les vacances à Algérie. Son excuse était qu'elle « cède aux pressions récurrentes de la famille et pour ne plus être célibataire, ne plus subir de questions » mais elle l'a annulé promptement (« Ni Cosette, ni Cendrillon », 1). En tant qu'une femme, il y avait beaucoup de pressions et d'expectations sur elle et le mariage était une façon d'échapper de l'attention excessive de sa famille. Cependant, cette idée qu'elle peut gagner son « indépendance » à travers le mariage est un peu nuisible et contradictoire à l'avancement des femmes. Elle achève sa liberté de sa famille, mais d'autre part, son « indépendance » vient d'une association avec un homme ; en effet, elle sacrifie un peu de sa liberté quand elle se marie.

Très tôt, Dati a appris qu' « être une femme, c'est chercher les moyens de sa liberté » (« Ni Cosette, ni Cendrillon », 1). Une femme courageuse et déterminée, elle a

rencontré les personnes politiques avec de l'influence comme Simon Veil et Nicolas Sarkozy, tous qui la respectent beaucoup et qui l'ont aidé et encouragé dans son parcours politique. Pendant qu'elle étudiait à l'Institut supérieur des affaires, Simon Veil a fréquenté les lecteurs. La plupart des femmes à cette école ont été violées ; Dati a porté aussi une voile. Veil a conseillé Dati et les autres jeunes filles ; « elle leur dit, 'Tu m'emmerdes avec ton voile. Tu veux être toute ta vie caissière à Monoprix ? Non ? Si tu veux faire des études, enlève-moi ça et avance !' » (qtd. dans Pasteur, 14). Simon Veil, pour Dati, « est la sensibilité et l'humanité, » ses conseils l'a aidé avec les décisions quand elle n'a pas eu de l'expérience politique (Dati, 150). L'ambition et la présence de cette femme si importante ont fait, sur Dati, une impression forte ; aujourd'hui, elle ne porte pas cette voile mais elle tient les valeurs et les principes sociaux de son éducation religieuse (Dati, 87). Simon Veil a conseillé aussi Dati de devenir une magistrate. En conséquence, Dati est entrée une école privée, l'Ecole national de la magistrature, sans passer son concours mais « sur recommandation » de Veil (Pasteur, 14). Après ses études, elle est entrée le monde commercial. Grâce à ses rencontres, comme Jacques Attali un homme d'affaires qui l'a pris sous son aile, elle travaille pour quelques « fleurons de l'industrie française » comme Matra Communication et Elf Aquitaine (Pasteur, 14).

À travers ses « protecteurs » elle est entrée dans la politique, d'abord comme membre de l'UMP en 2006 et puis comme ministre de justice sous Sarkozy un mois plus tard (« Ni Cosette, ni Cendrillon », 1). Dati était la première « personnalité d'origine maghrébine à décrocher un ministre régalien » (Auffray, 7). Elle a aussi cultivé un rapport presque « familial » avec Nicolas Sarkozy. Son ancienne marie, Cecilia Sarkozy a

remarqué que « Rachida c'est plus qu'une amie, c'est ma sœur » (Pasteur, 14). Quelques fois, Dati est considérée un « Sarkozy en jupons » qui dirige un parcours « Sarcosette » parce qu'elle ressemble son « idole » et elle est proche à lui (Jeudy, 15). Elle est représentée aussi comme son fantoche parce qu'elle est plus proche que les autres ministres et elle dirige beaucoup de ses activités présidentielles. Elle agit comme sa voix dans les banlieues parce qu'elle peut mieux connaître la situation et la vie. Elle représente « cet autre visage de la France qu'il veut tenter de séduire ; » elle « représente ce qu'est la France aujourd'hui » (Elise, 30). Cecilia Sarkozy a suggéré que Dati doit devenir la « porte-parole » pour le parcours présidentiel de Nicolas Sarkozy. Son rapport féminin avec la marie, Madame Sarkozy était essentiel à son succès, en plus de ses deux caractéristiques minoritaires, celles de sa féminité et son ethnicité l'a aidé beaucoup. Sa nomination est importante pour les minorités parce qu'elle « mettre au compte de la discrimination positive » et son existence peut exiger que le gouvernement soit responsable de toutes les politiques (Auffray, 7). « Elle incarne la Marianne de la diversité dans un gouvernement dont le chef n'ose même pas mettre les pieds en banlieue ! » (Pasteur, 14). Pour beaucoup, sans se soucier du parti politique, elle est « la cible d'une élite française constituée d'hommes blancs de 55 ans » (Dominique Sopo, militant du Parti Socialiste, qtd. dans Pasteur, 14).

Dans sa vie politique, Dati est toujours consciente des droits et de la protection des femmes, spécialement par rapport à la justice domestique pour les femmes. En tant que ministre de la justice et femme, elle incarne la lutte contre la violence. « Le rôle de la justice est aussi de prévenir les violences faites aux femmes » et « la Justice doit protéger les femmes victimes de violences » (« Rachida Dati a réaffirmé, » 1). Son intérêt à la

situation des femmes en France provient du fait qu'elle est passionnée de l'égalité et de la protection de toutes les citoyennes (Dati, 216). Elle est entrée dans la politique, notamment, parce qu'elle pense que « la politique est faite pour les citoyens, pour leur donner de l'espoir...la politique c'est le refus de l'abandon et du renoncement » (Dati, 216). Sa position de ministre de la Justice, selon Dati, « est là pour tous les Français, pour combattre les injustices, » y compris celles des femmes (Dati, 216). Elle souligne l'importance d'une protection gouvernementale pour toutes les femmes et tous les enfants, en plus d'un système plus efficace pour garder les femmes. Elle reconnaît que sa position puissante peut lui laisser à aider celles qui ne peuvent pas améliorer leur situation eux-mêmes. Les femmes qui « ont honte, les femmes violentées [qui] ont peur, peur d'être punies par ceux qui les martyrisent si elles parlent... » ne peuvent rien faire (1). Depuis août 2007, il y a eu « 843 condamnations pour des violences » (1). Son objective c'est d'éliminer la « nécessité de sensibiliser l'opinion publique au problème des violences contre les femmes » (1). La chose la plus importante à propos de ce problème c'est que tout le monde doit comprendre que la violence domestique est un problème sérieux. Puis on change les perceptions dans la société et on peut aider, avec du succès, les femmes. Elle veut résoudre le problème pour que tout le monde reconnaisse et accepte que c'est un problème grave et pour qu'il ne soit pas un problème dans l'avenir.

Aujourd'hui, à 41 ans, Dati habite à Paris et elle dirige encore sa position ministre et le projet sur la prévention de la délinquance. Plus récemment, elle a proposé une loi qui instaurerait les peines planchers pour les récidivistes. Elle n'est jamais élue encore à une position. Cependant, considérée « élégante » et « charmante » elle est candidate maintenant, pour la mairie de son arrondissement, le VII (Bommelaer, 18). Elle

habite proche aux ses constituants, séduisant les habitants avec un « contact facile avec tout le monde » (18). Les mots comme « séduisant » ou « charmante » utilisent pour décrire ses qualifications ou l'identité de sa compagne représentent les images et les stéréotypes nocifs. Ce genre d'identification n'associerait jamais avec les candidats masculins ; appliquer les mots, traditionnellement féminins, va faire du tort à sa campagne et à son image d'une candidate viable. Dati « récuse aussi l'image d'une femme 'cassante' avec ses collaborateurs » (« Ni Cosette, ni Cendrillon, 2). C'est intéressant parce que ce terme est associé souvent avec les personnalités masculines de pouvoir ; cependant, elle rejette cette image qu'elle est « dévorée d'ambition » parce qu'elle fait la politique pour améliorer les problèmes sociaux (2).

Aux peuples français, elle représente deux images, principalement créé par les medias. Elle est un « top model...sous le rose se cache l'impression panthère ; » les medias exposent et analysent chaque changement de son style, de son apparence ou de son coiffe (Millot, 4). D'autre part, elle présente une image forte et agressive, de l'autorité « lors de ses déplacements pour la carte judiciaire » (4). À propos de toutes les analyses des medias, Dati a commenté, « j'ai travaillé, je ne suis pas un animaux exotique ! » (qtd. dans « Rachida Dati, une ministre atypique, » 1). L'emphase sur son apparence et la supposition que l'apparence doit créer sa personnalité sont devenues des obsessions des medias. Cependant, *Paris Match* essaie d'illustrer un équilibre dans son portrait. Il décrit ses « deux personnalités » au lieu d'une seule côté de sa personnalité. Il dit qu'elle est « le visage d'une France qui change » et elle symbolise une nouvelle façon de vivre. Bien qu'elle soit une minorité et une femme, elle fait ce qu'elle veut et ne cache rien (4).

Son ethnicité pose aussi des problèmes parce qu'il existe encore du racisme en France par rapport aux immigrés et aux magrébins. Quelques Parisiens disent qu' « elle est un peu brune » parce que sa peau est un peu basanée. Ce genre d'opinion marque les difficultés d'une femme et d'une minorité ethnique et peut être un obstacle redoutable pour les femmes et les immigrés qui veulent entrer dans la politique (Bommelaer, 19). Son parti l'UMP pose aussi la question si elle ne serait pas plus utile dans un autre arrondissement « où ses origines maghrébines auraient fait figure d'atout plus que de handicap » (19). Le parti ne veut pas perdre l'élection ; si elle ne peut pas gagner à cause de son ethnicité et du racisme qu'y existe, peut-être il y a un autre candidat, blanc bien sur, qui peut gagner plus facilement. Plus récemment, cette question de sa race est apparue après deux de ses frères ont été arrêtés et accusés le juillet 2007, du trafic de cannabis. Les questions de ses rapports familiaux ont mis ses qualifications politiques en doute (« Deux frères, » 1).

Cependant, Sarkozy et beaucoup d'autres organisations de la protection des minorités l'ont protégé et soutenu. L'organisation SOS-racisme a dit qu' « elle paie 'le prix fort d'être la première personne issue de l'immigration à accéder à une telle responsabilité gouvernemental' » (qtd. dans « Deux frères, » 2). Le président de La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, Patrick Gaubert, a commenté aussi qu' « elle est victime du fait de la consonance de son patronyme, d'une campagne injuste » (qtd. dans « Deux frères », 1). Les opinions de soutien illustrent que les femmes, malgré a une ethnicité minoritaire, peuvent réussir et va achever du succès politique dans l'avenir. Dati « symbolise l'ouverture aux français d'origine immigré » (Auffray, 7). Elle

représente une image nouvelle pour la France et pour les femmes, celle de l'admission et de la diversité dans le gouvernement qui symbolise celle qui existe dans la société.

À travers les deux histoires de Lagarde et Dati, on peut voir que les femmes françaises, des milieux différents, peuvent réussir dans la vie politique. De plus en plus, les femmes, comme les deux, ont une voix dans le gouvernement, grâce aux femmes qui essaient d'entrer et qui créent un chemin pour les autres. Cependant, les histoires illustrent aussi que cette lutte n'est pas facile pour eux ; elles doivent se battre continuellement pour qu'elles puissent réussir et avoir une voix dans la politique française.

Chapitre IV

Les Femmes politiques des départements français d'Amérique

« 'Femmes de pouvoir' ...les femmes qui participent à la direction, à la prise des décisions pour leur pays ou région ...» (Pétris, 1). Les femmes politiques des départements français d'Amérique agissent pour le bien-être de la France mais elles symbolisent aussi leur propre culture et les besoins uniques de leur région antillaise. Étant fondées sous les conditions exceptionnelles, les sociétés antillaises nécessitent une politique distincte à leur culture, différente à celle de la France métropolitaine. Par conséquent, les décisions d'entrer dans la vie politique, les expériences féminines, les idéologies sur la politique française et particulièrement leur vue du monde pris en considération. La situation antillaise pose quelques questions d'identité ; situées entre deux mondes, elles doivent lutter plus agressivement pour qu'elles puissent avoir une voix. Les femmes antillaises sont en quelque sorte des citoyennes françaises et des citoyennes d'une communauté vue par des français métropolitains comme étrangère en même temps. À la suite de ces différences de la situation, les femmes antillaises doivent entrer dans la politique pour protéger les intérêts de leur société en plus des intérêts des autres femmes antillaises qui se sont souvent oubliées dans les mouvements féminins.

Lucette Michaux-Chevry et Christiane Taubira, deux femmes qui sont renommées dans le monde politique antillais, rendent témoignage de cette lutte féminine. Leur succès est monumental ; une opportunité de telle envergure est rare dans les DOM's (Pétris, 14). Malgré cela, les deux sont très peu reconnues dans la littérature des femmes politiques en France, malheureusement le cas pour beaucoup de femmes politiques antillaises (9). Bien qu'elles viennent des régions différentes, les deux ont dû se battre avec les mêmes

difficultés : celles d'être femme dans un monde masculin et de plus venant d'une région dite étrangère. Chacune avec ses propres valeurs et raisons d'être en politique, elles symbolisent cette lutte pour les femmes antillaises. « Elles représentent le pouvoir que beaucoup de femmes de leur région n'ont pas et ne se permettent même pas d'imaginer » (14). Pour qu'on puisse mieux comprendre cette situation complexe des femmes antillaises, on doit examiner l'expérience de ces deux femmes et leur vue sur les femmes politiques.

Née le 5 mars 1929 à Saint-Claude, Guadeloupe, Lucette Michaux-Chevry ne fait pas partie d'une famille de connections politiques ou économiques. Sa famille était modeste ; son père était un boucher et sa mère a élevé dix enfants (Pétris, 15). Bien qu'elle ait manqué le soutien économique ou politique, sa famille a encouragé son exploration intellectuelle et sa lutte politique. À travers les principes familiaux, elle a « lui ont appris à reconnaître ses erreurs et à en endosser la responsabilité (15). Elle attribue son progrès continu et son succès aux « valeurs inculquées par cette famille modeste » (15). Ce soutien essentiel a engendré la fondation de ses politiques qui incarnent l'importance d'agir pour les droits du peuple et qui lui a donné la confiance de conquérir la politique (11). Pétris souligne que plus souvent aujourd'hui, les femmes politiques connues viennent d'une famille modeste. Cette modestie est « ce qui leur permet d'avoir le sens des réalités, ainsi que d'être capables de comprendre les difficultés sociales...de leurs électeurs » (15). Poursuivant ces motivations, en 1948, elle s'est inscrite dans ses études de droit à la Sorbonne à Paris et elle est devenue avocat en 1954.

Son ambition et sa décision de se lancer dans le monde politique ont résulté de quelques facteurs différents. Incitée par le désir de faire une différence pour son pays,

« elle a constamment mis en avant son ambition, celle d'aller le plus haut possible » (Pétris, 11). À travers son envie de faire avancer son pays et sa communauté, la Guadeloupe, elle a réalisé que « le pouvoir politique permet réellement d'agir ; il faut le conquérir » (11). Michaux-Chevry incarne une idéologie de la progression vers les politiques innovatrices. Pétris précise vigoureusement que « la volonté et la fierté, » « l'ambition personnelle de pouvoir agir pour sa région...et pour elle-même sont les raisons de la présence et de la permanence de la 'Dame Michaux' » (11). Grâce à son éducation et son expérience du travail, Michaux-Chevry a eu de la chance d'avoir « une certaine aisance sociale qui peuplent les institutions dirigeantes de France » (13). En tant qu'avocate, son travail rigoureux l'a poussée vers la politique. Elle a fait aussi un stage d'avocat avec Gerty Archimède, « femme politique de renommé international » (14). Ce « coup de pouce » « filial » lui a donné la motivation et les moyens des rapports influents de se lancer dans son parcours politique (14). Depuis le début de sa carrière politique, elle a fait partie du Parti Socialiste qui l'a aidée. En conséquence, Pétris avoue que Michaux-Chevry fréquente une société très puissante dans le monde politique. Elle faisait partie d'« un cercle de relations et de contacts, pouvant soutenir et conseiller utilement une novice en politique » (15). Pour toutes ces raisons soulignées, Michaux-Chevry a trouvé les moyens et elle s'est lancée dans la vie politique.

Par conséquent, elle est devenue candidate dans une élection municipale en Guadeloupe et elle a eu du succès ; elle a été élue conseillère municipale à la mairie de Saint-Claude en 1957 (Pétris, 11). Ensuite, elle a gagné un siège comme Conseillère générale et puis elle a été élue Présidente du Conseil Générale de la Guadeloupe en 1982, un poste essentiel dans son parcours. En 1984, elle a créé le Parti de la Guadeloupe, elle a

été élue Conseillère générale de Gourbeyre et en 1987, elle a été élue maire de Gourbeyre jusqu'à 1995, une position traditionnellement masculine. Michaux-Chevry a été nommée Secrétaire d'Etat de la Francophonie en 1986. Cette position renommée a créé un nom reconnu pour elle-même, visible au monde politique national et international. Après elle a été réélue députée de la Guadeloupe, elle est devenue Présidente du Conseil régional de la Guadeloupe, niveau politique le plus haut dans le département. Finalement, elle est devenue senatrice de la Guadeloupe, représentant son « pays » en France. En plus de son succès électoral, elle a reçu nombreuses nominations au niveau municipal, régional et national (Pétris, 50). Aujourd'hui, Michaux-Chevry est senatrice à 78 ans et elle habite à Basse-Terre ; sur un « fauteuil intercommunal elle dirige désormais l'offensive » (Pedurand, 5).

Toutes ses motivations politiques viennent d'un désir d'avancer et de protéger la Guadeloupe ; elle ne discrimine pas à l'égard de genre ou de classe. Également aujourd'hui, elle travaille aussi énergiquement, malgré son âge, pour que sa région puisse avoir leur propre identité et leurs droits (Pedurand, 5). Face à son âge, Michaux-Chevry proteste « 'je viens apporter mon expérience aux jeunes' ...il est vrai que l'avocate basse terrienne dispose d'un incontestable bagage, constituée des les années 1960 auprès des ténors socialistes, puis départementalistes, de l'archipel » (qtd. dans Pétris, 1). Quand elle a créé le Parti de la Guadeloupe, elle a montré qu'elle « refuse farouchement de porter l'étiquette d'un parti national » (Pétris, 17). Ce fait est une idéologie essentielle de son but politique ; elle envoie un message à la France qu'elle ne va pas se conformer au programme français, parce que la Guadeloupe a son propre dessein et ses propres besoins. Cela est important pour la protection des femmes qui profitent des projets locaux

qui aident la communauté et l'aisance de la vie quotidienne (17). Elle « suscite l'admiration par sa capacité à utiliser un langage technique ...aussi aisément qu'un langage politique ou encore son cher créole » (13). Elle exige que les développements pour sauver l'énergie soient implémentés et elle concentre sur l'importance de stimuler l'économie, pour créer le travail pour les femmes et les hommes (Pétris, 19).

Michaux-Chevry est aussi un ancien membre de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des opportunités entre les hommes et les femmes (Pétris, 51). Bien qu'elle ne précise pas les soutiens exacts pour les femmes, elle les représente et les traite comme des citoyennes égales de la Guadeloupe, avec les mêmes droits et les mêmes besoins. Par le fait qu'elle est femme, elle sait comment la vie peut être difficile dans un monde masculin. En conséquence, elle peut faire de la politique dans sa façon féminine, avec sa propre vue du monde, qui est différente à celle d'un homme (22). Elle n'a jamais eu d'épouse ou d'enfants ; ainsi, elle a reçu « une réputation de froideur, dureté, intransigeance et de personnalité tyrannique » (25). Cependant, au lieu d'une famille pour laquelle elle a pu se battre, elle travaille dur pour sa région et pour sa culture ; c'est une bataille qui est identifiée avec elle et qui est devenue son but dans sa vie. Pétris note que « sa carrière politique en elle-même est une militance pour la cause des femmes, tant elle témoigne de la compétence politique mais aussi professionnelle dont sont capables tant de femmes » (27).

Quant à Christiane Taubira, on trouve beaucoup de similarités dans son objectif politique mais on voit aussi quelques différences entre leurs politiques pour achever ses buts. Taubira est née le 2 février en 1952 à Cayenne, Guyane française. Elle n'est pas issue d'une famille connue ; sa mère a élevé onze enfants pendant qu'elle travaillait

comme infirmière. Toutefois, « le courage, le don de soi, la générosité et la volonté ont les qualités » que sa mère lui a donné dans son enfance et qui l'a encouragée (Pétris, 15). Pareillement, les valeurs de « la rigueur et le courage » et le soutien des sœurs et des frères l'accompagnent et la motivent dans sa vie politique aujourd'hui. Elle a fait un doctorat de sciences économiques et agroalimentaires à Paris Assas et puis elle a reçu un diplôme de troisième cycle en sociologie et ethnologie afro-américaine à la Sorbonne et Jussieu (71). En plus des études, elle a appris trois langues : l'anglais, l'espagnol et le portugais. À partir de 1979, elle a travaillé comme professeur de sciences économiques.

En discutant son ambition, Taubira illustre beaucoup de similarités à Michaux-Chevry, celles d'être femme qui veut améliorer la situation de sa région. Quand elle était jeune, « elle rêvait, 'de devenir un grand personnage généreux, quelqu'un qui a la capacité de résoudre les problèmes de tous les pauvres, de tous les faibles, de tous les malades' » (Taubira citée dans Pétris, 12). « La cause, » c'est la chose qui inspire vigoureusement de l'ambition dans sa vie politique (Pétris, 12). Les politiques sont un moyen à travers lequel elle peut résoudre les problèmes de sa région et du monde. Elle aperçoit une carrière politique comme « une croisade ; » l'entrée dans la vie politique n'est pas son objectif, c'est ce qu'elle peut faire avec son position qui l'intéresse (12). À travers son regard féminin, un regard qui n'est pas représenté par les hommes politiques, elle peut connecter avec et symboliser les autres femmes antillaises qui n'ont pas une voix aussi puissante. Elle veut progresser les droits des femmes antillaises et ceux des femmes et des hommes du monde. Sa position aussi intellectuelle et visible l'a encouragée de pénétrer le monde politique dans lequel elle peut prendre l'action de ses croyances (13). Il est aussi nécessaire de révéler le soutien qui a été donné par son ex-

époux, Roland Delannon, un homme très connu. Son rapport avec cet homme de telle stature a avancé beaucoup sa progression politique. Souvent, il y existe un homme puissant qui est le mari, le père, le frère, qui aide une femme politique ; celles qui n'ont pas un homme peuvent avoir plus de difficulté pendant qu'elles entrent la politique. Cependant, sans des ambitions personnelles, Taubira n'avait jamais pu décider d'entrer dans le politique.

Taubira était aussi active politiquement quand elle était jeune ; elle est devenue membre de l'Union des étudiants guyanais qui a appartenu à la gauche (Pétris, 71). Elle travaillait comme professeur jusqu'à ce elle ait créé le Parti Walwari et elle a été élue la première femme députée de la Guyane sous ce titre en 1993. Ce parti politique a été créé particulièrement pour demander le « meilleur traitement des langues régionales » (17). Il exige aussi que la France reconnaisse que la traite négrière et l'esclavage étaient des crimes contre l'humanité. Taubira a été réélue députée en 1997 et 2002, montrant le soutien continu de ses électeurs. En 2001, elle est devenue membre officiel du Parti Socialiste à l'Assemblée Nationale, dans laquelle elle participe comme députée de la Guyane. Enfin, elle a été élue candidate aux élections présidentielles pour le Parti Radical de Gauche (PRG) en 2002. Bien que le PRG soit petit et elle « figure parmi les petits candidats crédités, » elle a voulu utiliser sa présence nationale de projeter ses idées progressives, le objectif de son parcours politique (Pariès, 1). Elle dit « je vis cette campagne comme un défi magnifique au cours duquel l'important est de faire progresser des idées » (Taubira qtd. dans Pariès, 1). Sa campagne a incarné les idées de « diversité de la population française, laïcité, humanisme, universalisme [et] dignité humaine » (Pétris, 19). Sa nomination s'est déroulée, en quelque part, par un manque des candidats

légitimes ; toutefois, elle a fait une impression par devenir la première femme antillaise d'obtenir une candidature dans les élections présidentielles (« Une candidate guyanaise, » 1).

Aujourd'hui, Taubira est encore députée à l'Assemblée Nationale pour la Guyane ; elle a été réélue pour la quatrième fois le 16 juin 2007. À chaque niveau politique, Taubira implémente ses idées progressives pour avancer les gens de sa région. Elle essaie de protéger la langue maternelle, la créole, et de maintenir que la France soit responsable des DOM's et de l'histoire esclavagiste. Elle est sensible dans sa discussion des politiques et elle établit un lien avec les électeurs guyanais. Elle parle toujours d'une façon qui n'exclut personne, pour que tout le monde de chaque niveau d'éducation puisse comprendre son discours. Renommée par « sa profusion verbale et son lyrisme » elle raconte ses politiques « clairement, passionnément, toujours en connaissance de cause, toujours sans notes, et sans jamais se laisser aller aux harangues et vociférations si habituelles au personnel politique en campagne » (14).

Bien qu'elle crée son parti Walwari en Guyane, elle est affiliée aussi définitivement à la gauche dans le gouvernement français. Contraire à Michaux-Chevry, Taubira veut appartenir aux parties politiques en France pour qu'elle puisse avoir une voix et apporter des idéologies de la gauche à sa région (17). Cependant, au niveau local, on peut voir ses vrais objectifs et son identité comme femme antillaise. Grâce à sa position puissante dans la communauté, elle peut avoir une voix importante et efficace. À ce niveau, elle peut implémenter activement ses valeurs et ses principes de la protection des droits des femmes et des hommes. En général, elle voit la nécessité d'une coalition des DOMs, qui peuvent être membre de la France et membre de « l'Association des Etats de

la Caraïbe » (18). Envisageant un system qui reconnaît les besoins différents des départements antillais, elle exige que les régions « doivent pouvoir agir en fonction de leur réalité et intérêt » (Taubira qtd. dans Pétris, 18). Elle fait partie de nombreuses nominations et d'organisations humanitaires. Le plus connu, elle se bat pour le droit de l'homme, en tant que membre de la Ligue française des droits de l'homme et de Human Rights Watch (Pétris, 73). En mai 2001, elle a inspiré la vote universelle d'une loi qui reconnaît « la traite négrière comme crime contre l'humanité » (Nouvet, 20). Finalement, le gouvernement français a créé le 10 mai comme la date de commémoration de cette histoire ; cette date, en 2001, a signifié la vote unanime au Parlement qui a reconnu cette crime (20).

À travers ses idéologies et ses projets humanistes, Taubira reconnaît la condition des femmes de la Guyane et du monde. La situation de la femme du monde lui intéresse ; elle nécessite un changement mondial de l'image des femmes pour que les femmes puissent avancer dans toutes les sociétés et les politiques, y compris la Guyane. Elle a été membre de la délégation du Parlement européen au sommet des femmes à Pékin et membre de la délégation de l'Assemblée Nationale au sommet des femmes mediterraneenes pour la paix à Maroc. Néanmoins, elle se concentre aussi sur sa société guyanaise ; elle est féministe et elle veut combattre pour les droits des femmes et « agir quotidiennement en faveur des femmes » (Pétris, 27). En tant que femme, elle est proche à ce qu'elle appelle la « 'communauté féminine' » qui essaie de comprendre toutes les caractéristiques et différences culturelles des femmes du monde (Taubira cité dans Pétris, 28). Elle représente l'idée de « femihumanism » par sa manière d'inclure toute la diversité des femmes du monde. Elle connaît les difficultés des femmes : « la femme est

souvent celle qui se sacrifie ou est sacrifiée pour les autres » donc elle se bat pour les politiques qui favorisent les femmes (Pétris, 28).

À l'Assemblée Nationale, elle se mobilise toujours autour des initiatives pour les femmes et elle « préférera une femme » au lieu d'un homme pour représenter et encourager les femmes (27). Elle a été nommée membre de l'Observatoire national de la Parité (73). À travers sa campagne présidentielle, elle s'est battue contre des discriminations. Ses politiques ont compris la protection « des discrimination sexuelles, victimes d'inégalités devant l'emploi et de violences dirigées contre leur corps » (27). Taubira exige la loi de la parité « pour obtenir 'un peu de démocratie dans la vie politique' ; » de plus, elle suggère que la culture française et celle de l'Occident, ont créé et perpétué les images patriarcales qui oppriment les femmes (Taubira citée dans Pétris, 27). C'est la « mauvaise volonté des hommes » qui a mis ces stéréotypes nuisibles dans la société (Pétris, 27). Cette relation et ce symbole des femmes doivent changer en Guyane, en France et dans le monde pour que les femmes puissent avoir l'égalité et le succès politique.

Lucette Michaux-Chevry et Christiane Taubira ont été confrontées avec les mêmes difficultés d'une femme antillaise dans le monde masculin et étrangère en France. Bien que leurs motivations et leurs moyens d'entrer soient différents, ces deux femmes ambitieuses se sont battues pour leur poste puissant. Cependant, leur succès est encore rare aux Antilles françaises ou les femmes doivent faire face aux oppressions qui viennent de leur system et de ceux de la France. À travers les politiques différentes, elles peuvent effectuer le progrès des femmes dans leurs propres régions et en France et être un symbole d'avancement et de la possibilité pour les femmes.

Conclusion

Les femmes politiques de la France et celles des Antilles ont toutes eu une lutte immense pour qu'elles puissent entrer dans la politique. Les obstacles redoutables de la domination masculine, engrainée dans la culture et la société en plus des barrières de l'histoire et du retard féminin dans la politique, ont créé une situation complexe, dans laquelle les femmes sont souvent opprimées. Cependant, ces deux situations féminines ont évolué des façons différentes, à cause des différences entre les histoires et les sociétés. La colonisation et la domination des peuples antillais ont laissé une blessure ouverte, de laquelle suinte encore des inégalités et des problèmes. Les français ne reconnaissent toujours la propre histoire et la propre société des Antilles ; ils enveloppent encore les Antilles avec leurs idées qui viennent d'une histoire et d'une culture différente. Cette action est nocive à l'avancement des femmes antillaises dans la politique et à l'avancement des sociétés antillaises qui veulent avoir de la liberté de gouverner leurs propres communautés. Le traitement ignorant de la France par rapport aux Antilles, risque de les isoler et de ralentir le progrès des femmes antillaises parce que la France reconnaît très peu leurs avancements ou leur expérience distincte.

À travers l'évolution des mouvements féminins français et antillais et la discussion qui entoure la loi de la Parité, on peut voir ces obstacles pour toutes les femmes politiques de la France et des Antilles. Cependant, ces discussions exposent, particulièrement, cette rupture entre les femmes françaises et les femmes antillaises et des idées fausses qui existent. Quand on parle du « féminisme, » on parle souvent des valeurs de l'Occident. Ces idées n'incluent que des sociétés spécifiques et excluent l'expérience des femmes antillaises de leur littérature et de leurs principes. Mentionné dans les

chapitres précédents, le féminisme est un terme discriminatif et sélectif qui est basé sur une seule vue et expérience du monde. Les femmes antillaises n'ont pas ni une voix ni une vraie identité qui peuvent les représenter dans le gouvernement français ou dans le monde. En conséquence, elles sont souvent mal comprises et elles se sont attachées à l'image de quelque chose exotique et sexuelle. Les mouvements féministes ailleurs utilisent les termes qui peuvent endommager l'image et l'identité des femmes antillaises. Quand l'image des femmes antillaises devient plus complexe, la situation est plus compliquée parce qu'elles doivent résoudre un problème qui est devenu confondre. La création de la loi de la Parité a aidé les femmes antillaises, mais d'autre part, elle les exclue de la protection au même temps. Bien qu'elles soient femmes, premièrement, elles sont antillaises, une identité qui a toujours rencontré de l'inégalité et de la discrimination. L'introduction de cette loi du genre a ouvert, heureusement, la discussion des autres minorités, mais cette loi est prévenue, potentiellement, le discours sur des autres inégalités, notamment celle de la race.

L'exclusion de la situation et de l'histoire des femmes antillaises est un peu ridicule parce que ça fait presque soixante ans que les Antilles ont fait partie de la France, soixante ans que la France a pu essayer d'apprendre et de comprendre les vraies sociétés antillaises. Ça ne fait que sept ans que la France a reconnue que l'esclavage dans les Antilles était un crime contre l'humanité. Cette ignorance illustre une manque complète de la connaissance des Antilles et leur image culturelle. Les idées fausses, qui sont évidentes en beaucoup de la littérature qui essaient de parler des Antilles, révèlent que c'est un sujet mal connu et très peu étudié. On espère que dans l'avenir on va découvrir et

exposer les vraies cultures antillaises et la vraie situation et l'image des femmes antillaises pour que la France et le monde puissent les mieux comprendre.

Cependant, une comparaison de Christine Lagarde, Rachida Dati, Lucette Michaux-Chevry et Christiane Taubira, des femmes politiques, qui sont venues de la France et des Antilles, donne un exemple plus positif. Avec une détermination résolue, ces femmes illustrent qu'une femme, qui vient de n'importe où, peut faire ce qu'elle veut. Elle peut avoir une voix importante et efficace, une position politique et encore mieux, elle peut être candidate présidentielle de la France. C'est les femmes comme ces quatre qui vont casser le « glass ceiling » qui empêche l'avancement des femmes au niveau politique et qui vont faire que les femmes dans la politique soient la norme. Cependant, on doit reconnaître que les situations des femmes étaient particulières et un peu rare. Premièrement, les rapports avec plusieurs de personnalités importantes les ont aidé énormément. Sans ces connections, beaucoup de leurs expériences essentielles n'auraient pas été ouvrir. Il y a aussi un élément de la chance qui a fait progresser les femmes. Néanmoins, les réussites de ces femmes, auxquelles elles ont contribué beaucoup à travers leur détermination et leur dévouement, dans un monde politique et masculin, sont révolutionnaires.

À travers les histoires et les voix de ces quatre femmes politiques, la gamme des idées et des expériences féminines est déjà commencée. Bien qu'elles viennent des milieux différents, ces femmes ont toutes lutté avec une détermination obstinée pour qu'elles puissent réussir dans le monde politique et masculin. Il est intéressant que ces femmes viennent des sociétés différents, cependant, elles toutes gardent l'importance d'aider et de protéger des droits et des opportunités des femmes. Chacune dans leur

propre position, elles insistent sur les avancements et la protection des femmes dans le monde commercial et celui de la politique. Ce soutien qui vient des femmes qui ont de l'expérience, est essentiel à la lutte féminine. Qui va représenter, protéger et avancer les femmes dans la société et le gouvernement si elles ne peuvent pas le faire ? De cette façon, les femmes de la France et celles des Antilles pourraient se lancer plus souvent dans la politique. Les deux communautés féminines peuvent créer leurs propres expériences féminines qui enveloppent leur situation et leur histoire distincte mais qui acceptent et reconnaissent aussi celles qui sont différentes. L'aide et le soutien des autres femmes doivent être la fondation des avancements féminines, dans les sociétés et dans les politiques de la France et des Antilles.

Bibliographie

- Adler, Laure. Les Femmes politiques. Paris : Editions du Seuil, 1993.
- Auffray, Alain. « Rachida Dati, une Justice symbolique ; Gouvernement. Les Femmes. » Libération. Mai 2007. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 24 Feb. 2008.
<http://web.lexis-nexis.com/universe>.
- Bereni, Laure. “French Feminists Renegotiate Republican Universalism: The Gender Parity Campaign.” French Politics. Vol. 5 No. 3 (Sept. 2007): 191-247.
- Bergner, Gwen. « Who is that masked woman ? Or, the role of gender in Fanon’s Black Skin, White Masks. » Publications of the Modern Language Association of America. 110.1 (Jan. 1995) : 75-89. Proquest. Schaffer Library, Schenectady, NY. 16 January 2008. <http://www.proquest.com>.
- Bird, Karen. « Who are the Women ? Where are the women ? And What Difference Can They Make ? Effects of Gender Parity in French Municipal Elections. » French Politics. 1.1 (March 2003) : 5-38. Proquest. Schaffer Library, Schenectady, NY. 24 Jan. 2008. <http://www.proquest.com>.
- Bommelaer, Claire. « Rachida Dati, ministre en campagne. » Le Figaro. Janvier 2008 :18. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 24 Feb. 2008.
<http://web.lexis-nexis.com/universe>.
- Browne, Katherine E. Creole Economics : Caribbean Cunning under the French Flag. Austin : University of Texas Press, 2004.
- Burton, Richard D. E., Fred Reno, eds. French and West Indian : Martinique, Guadeloupe and French Guiana Today. Charlottesville : University Press of Virginia, 1995.

- Chaperon, Sylvie. "La Radicalisation des Mouvements féminins français de 1960 à 1970." Vingtième Siècle. Revue d'histoire. No. 48 (Oct.-Dec. 1995): 61-74. JSTOR. Schaffer Library, Schenectady, NY. 16 Jan. 2008. <http://www.jstor.org/journals/biicl.html>.
- Chilcoat, Michelle. "The Legacy of Enlightenment Brain Sex." The Eighteenth Century: Theory and Interpretation. Vol. 41 No. 1 (Spring 2000): 3-20.
- Condé, Maryse. « No Silence : An Interview with Maryse Condé. » Callaloo. 18.3, Maryse Condé : A Special issue# (Summer, 1995) : 543-550. JSTOR. Schaffer Library, Schenectady, NY. 18 January 2008. <http://www.jstor.org/journals/biicl.html>.
- Dati, Rachida et Claude Askolovitch. Je vous fait juges : entretien avec Claude Askolovitch. Paris : Grasset, 2007.
- Davies, Carole Boyce. « Writing Home : Gender and Heritage in the Works of Afro-Caribbean/American Women Writers. » Eds. Carole Boyce Davies and Elaine Savory Fido. Out of the Kumbia : Caribbean Women and Literature. Trenton : Africa World Press, Inc., 1990.
- Denagais, H. « Women in Guadeloupe : The Paradoxes of Reality. » Ed. Janet Henshall Momsen. Women and Change in the Caribbean : A Pan Caribbean Perspective. Bloomington : Indiana University Press, 1993.
- « Deux Frères de Rachida Dati accusés de trafic de cannabis. » Le Monde. Août 2007. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 24 Feb. 2008. <http://web.lexis-nexis.com/universe>.

- Ducoulombier, Audrey. « Parity is about ‘race’ : French republican citizenship and the French Caribbean. » Modern & Contemporary France. 10.1 (2002) : 75-87.
- de Gasquet, Pierre. « Christine Lagarde : ‘madame J’assume.’ » Les Echos. Septembre 2007 : 9. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 24 Feb. 2008.
<http://web.lexis-nexis.com/universe>.
- Gautier, Arlette. « Women from Guadeloupe and Martinique. » Eds. Richard D.E. Burton and Fred Reno. French and West Indian : Martinique, Guadeloupe, and French Guiana Today. Charlottesville : University Press of Virginia, 1995.
- Goyet, Mara. Le Féminisme. Paris: Plon, 2007.
- Haigh, Sam. « L’écriture féminine aux antilles ; une tradition féministe ? » Litté Réalité ; une revue d’écrits originaux et de critique. 13.1 (2001) : 21-38.
- Hintjens, Helen. « Constitutional and political change in the French Caribbean. » Eds. Richard D.E. Burton and Fred Reno. French and West Indian : Martinique, Guadeloupe, and French Guiana Today. Charlottesville : University Press of Virginia, 1995.
- Howarth, David et Georgios Varouxakis, eds. Contemporary France. New York : Oxford University Press Inc., 2003.
- Jeudy, Bruno. « Le ministre, l’Edition et la ‘datimania.’ » Le Figaro. Décembre 2007 :15. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 24 Feb. 2008.
<http://web.lexis-nexis.com/universe>.
- Karlin, Elise. « Rachida Dati : My Fair Lady. » L’Express. Juillet 2007. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 24 Feb. 2008.
<http://web.lexis-nexis.com/universe>.

- Lenoir, Noelle. « The Representation of Women in Politics : From Quotas to Parity in Elections.» The International and Comparative Law Quarterly. 50.2 (Apr. 2001) : 217-247. JSTOR. Schaffer Library, Schenectady, NY. 15 Jan. 2008.
<http://www.jstor.org/journals/biicl.html>.
- Lionnet, Françoise. « 'Logiques métisses :' Cultural Appropriation and Postcolonial Representations. » Ed. Mary Jean Green, Karen Gould, Micheline Rice-Maximin, Keith L. Walker and Jack A. Yeager. Postcolonial Subjects : Francophone Women Writers. Minneapolis : University of Minnesota Press, 1996.
- Millot, Ondine. « Rachida Dati, 'c'est Barbie ministre.' » Libération. Décembre 2007 : 4. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 24 Feb. 2008.
<http://web.lexis-nexis.com/universe>.
- Mohammed, Patricia. « Towards Indigenous Feminist Theorizing in the Caribbean. » Feminist Review. 59 (Summer, 1998) : 6-33.
- Mossuz-Lavau, Janine. « Gender Parity in Politics. » Embassy of France. pp. 1-5. 24 Jan. 2008. http://www.ambafrance-us.org/atoz/gdr_pol.asp.
- « 'Ni Cosette, ni Cendrillon,' Rachida Dati combat les 'cliches' dans un livre. » Agence France Press. Octobre 2007. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 24 Feb. 2008. <http://web.lexis-nexis.com/universe>.
- Nouvet, Fernand. « L'esclavage sous les tropiques. » L'Humanité. Mai 2007 : 20. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 3 Mars 2008.
<http://web.lexis-nexis.com/universe>.
- Opello, Katherine A. R. Gender Quotas, Parity Reform, and Political Parties in France. Lanham: Lexington Books, 2006.

- Paravisini-Gerbert, Lizabeth. « Decolonizing Feminism: The Homegrown Roots of Caribbean Women's Movements. » Ed. Consuelo Lopez Springfield. Daughters of the Caliban: Caribbean Women in the Twentieth Century. Bloomington: Indiana University Press, 1997.
- Paries, Dominique. « Etape ostréicole et radicale. » Sud Ouest. Février 2002 : 1. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 3 Mars 2008. <http://web.lexis-nexis.com/universe>.
- Pasteur. « Rachida Dati, le Sarkozy au féminin. » La Tribune de Genève. Juillet 2007. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 24 Feb. 2008. <http://web.lexis-nexis.com/universe>.
- Pedurand, Herve. « Basse-Terre ; Le combat de trop de Lucette ? » L'Express. Janvier 2008 : 5. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 3 mars 2008. <http://web.lexis-nexis.com/universe>.
- Pétris, Hélène. Etude comparée de deux femmes politiques départements français d'Outre-mer : Lucette Michaux-Chevry et Christiane Taubira. Mém. DEA : Relations internationales et politique comparée : U. des Antilles et de la Guyane, 2002, dir. : Fred Reno [format : RFT].
- « Profiles in Success : Two of Forbes most Powerful Women in Business Speak Out. » Yearbook of Experts, News release wire. April 2005. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 24 Feb. 2008. <http://web.lexis-nexis.com/universe>.
- « Rachida Dati a réaffirmé sa volonté de 'prévenir les violences' et 'protéger les femmes victimes.' » News Press. Novembre 2007. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 24 Feb. 2008. <http://web.lexis-nexis.com/universe>.

- « Rachida Dati, une ministre atypique dans la tourmentés ; la garde des Sceaux d'origine maghrébine se dit 'exposer.' » Le Temps. Juillet 2007. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 24 Feb. 2008. <http://web.lexis-nexis.com/universe>.
- Ramon, Jacques. « Christine Lagarde. » Les Echos. Juillet 2006 : 12-. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 24 Feb. 2008. <http://web.lexis-nexis.com/universe>.
- Ramsey, Raylene L. French Women in Politics: Writing Power, Paternal Legitimization, and Maternal Legacies. New York : Berghahn Books, 2003.
- Schmid, Lucile. Une Femme au pays des hommes politiques. France : Flammarion, 2003.
- Scott, Joan Wallach. Parite ! Sexual Equality and the Crisis of French Universalism. Chicago : The University of Chicago Press, 2005.
- Shelton, Marie-Denise. « Condé ? The Politics of Gender and Identity. » World Literature Today. 67.4 (Autumn, 1993) : 717-722. JSTOR. Schaffer Library, Schenectady, NY. 18 January 2008. <http://www.jstor.org/journals/biicl.html>.
- « Une candidate guyanaise. » Sud Ouest. Septembre 2001 : 1. Lexis-Nexis. Schaffer Lib., Schenectady, NY 3 Mars 2008. <http://web.lexis-nexis.com/universe>.